

INSTITUT SECULIER DES PRETRES MISSIONNAIRES

DE LA ROYAUTE DU CHRIST

COMMISSIONS DES CANDIDATS ET DE LA FORMATION CONTINUE



ITINÉRAIRE DE FORMATION INITIALE À LA VIE DE L'INSTITUT

PRÉFACE

INTRODUCTION : La raison d'un choix

Première étape : La vocation

- 1.1 Le prêtre missionnaire au sein de l'Église particulière
- 1.2 L'horizon de la mission : le Royaume de Dieu
- 1.3 L'inspiration franciscaine : christocentrisme et incarnation
- 1.4 Le radicalisme évangélique
- 1.5 L'Institut, atelier de communion sacerdotale

Deuxième étape : La sécularité

- 2.1 Dans le monde, pour le monde, mais pas du monde
- 2.2 Styles de notre ministère sacerdotal dans le monde
- 2.3 Le soin des vertus humaines
- 2.4 Le soin des relations
- 2.5 L'Institut, un atelier pour discerner les signes des temps

Troisième étape : La consécration

- 3.1 La pauvreté
- 3.2 La chasteté
- 3.3 L'obéissance
- 3.4 L'apostolat
- 3.5 L'Institut, atelier et école de sainteté

ANNEXE I : Notes historiques sur l'Institut

ANNEXE II : Profil du Fondateur, le Père Agostino Gemelli ofm

PREFACE

Le thème de la formation initiale dans la vie de l'Institut est présent depuis le début de son histoire et naît de la conscience que l'appartenance à l'Institut n'est pas comparable à l'adhésion à une association ou à un mouvement, mais qu'elle est générée par une vocation vraie et authentique.

La vocation, en tant que don qui vient de Dieu, est un mystère à découvrir, qui produit un dynamisme spirituel capable de donner un nouveau visage à l'existence de la personne appelée : de cette façon, la réponse ne sera pas superficielle, peu incisive, liée à un sentiment, mais elle s'épanouira à travers un itinéraire sérieux de formation, d'abord initiale, puis permanente. La formation fait donc partie intégrante de la réponse à la vocation, en aidant à l'exprimer et à la rendre opérationnelle.

Pendant les vingt premières années de la vie de l'Institut, le parcours de formation initiale a été entièrement confié à la sapientia cordis des conseillers délégués qui se sont succédé dans la charge : il s'agissait de personnalités presbytérales remarquables, qui ont accompli leur tâche par le biais de lettres personnelles, de circulaires, de rencontres spécifiques au cours des Exercices spirituels annuels. Nous ne pouvons pas laisser la mémoire perdre, sinon les visages, du moins les noms de ces pionniers de notre vocation : Piero Zerbi, Ruggero Golinelli, Guido Orlandini, Mansueto Fabbri, Leo Maldini.

Avec la rédaction des nouvelles Constitutions, qui eut lieu en 1972, il devint normal que la formation initiale s'étende sur au moins trois ans, au cours desquels les "candidats" seraient aidés à approfondir leur connaissance des trois thèmes principaux, indiqués à l'article 9 : la théologie du presbytérat diocésain, la sécularité, et le franciscanisme.

En 1984, le Père Leo Maldini, qui avait été confirmé au poste de conseiller délégué pour la formation initiale lors de l'Assemblée électorale de Saint-Marin en 1982, décéda subitement. Il fut remplacé par le P. Gabriele Mercol qui, désireux de donner un changement au service qu'il entreprenait, convoqua une réunion de tous les délégués des groupes pour les candidats. C'est au cours de cette réunion qu'est née l'idée d'une subvention de six feuilles pour chacune des trois années, afin de développer le thème d'étude, en l'étayant d'indications bibliographiques pour ceux qui voudraient aller plus loin.

Dans cette optique, le balayage des contenus a également été précisé :

- la première année, le thème de la sécularité consacrée comme vocation dans la vocation sacerdotale serait abordé ;
- La deuxième année, les quatre vœux (chasteté, pauvreté, obéissance et apostolat) seront présentés sous la forme propre à la sécularité consacrée ;
- La troisième année a été consacrée à l'approfondissement de la théologie de la royauté du Christ et de la contribution franciscaine à la spiritualité du prêtre diocésain, reconnue comme particulièrement adaptée aux contenus propres à la consécration séculière.

À la fin de la période de trois ans, les fiches ont été rassemblées et publiées dans un volume intitulé Itinéraires de formation, rédigé par le même auteur, le P. Gabriele Mercol. Pour la première fois, l'Institut disposait d'un plan organique de formation initiale et d'un instrument précis pour sa mise en œuvre. En même temps, une Commission pour la formation permanente a

été créée, appelée aussi, en plaisantant, "groupe de réflexion". Elle était censée approfondir le contenu théologique de notre consécration séculière, en réponse également à divers laïcs qui avaient du mal à reconnaître les Instituts cléricaux comme de véritables Instituts séculiers.

En 1988, le P. Mercol fut élu président de l'Institut et le poste de conseiller délégué aux candidats passa au P. Francesco Zenna, qui prit immédiatement soin de se faire assister dans sa tâche par une Commission spécifique, qui était constituée pour la première fois.

La publication en 1992 de l'Exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis*, qui actualisait le thème de la formation des prêtres en vue des grands changements qui se produisaient dans le monde, fit apparaître la nécessité de repenser ou d'intégrer les itinéraires de formation. On s'est demandé s'il était opportun d'intervenir sur le texte de Mercol ou de fournir un nouvel instrument de formation initiale. Finalement, il a été décidé de développer un outil entièrement nouveau, qui accompagnerait et compléterait les Itinéraires de formation sans les remplacer, et qui serait présenté dans un langage moins scolaire, plus adapté à la sensibilité du moment.

La nouvelle proposition, intitulée *Appunti di viaggio... per un progetto formativo iniziale* (Notes de voyage... pour un projet de formation initiale), a vu le jour en l'an 2000 et a été rédigée par les membres de la Commission pour les candidats. Il ne présentait plus ni délai de trois ans ni structure de fiches, mais redéfinissait les contenus en quatre chapitres (Vocation - Franciscanisme et Fraternité - Royauté, Missionnaire, Sécularité - Consécration) que les candidats pouvaient utiliser librement durant les trois années de formation initiale. Ayant ensuite récupéré la disposition, déjà voulue par le Père Gemelli, selon laquelle pour être admis à la première profession le candidat devait présenter un travail écrit, une série de thèmes et une bibliographie essentielle ont été incluses dans l'annexe de la subvention : l'idée était que le candidat fasse un parcours personnel de formation initiale à la vie de l'Institut, soutenu par l'étude des aspects particuliers de sa vocation.

L'Assemblée électorale de 2018 a considéré que les changements culturels et sociaux survenus au cours des vingt années du troisième millénaire ont été trop nombreux et substantiels, au point de faire parler d'un grand passage d'époque, à ce jour en vérité pas encore pleinement accompli, mais qui exige désormais une refonte globale de la figure du prêtre, que Vatican II avait déjà tenté d'actualiser par rapport au modèle tridentin. Par conséquent, après avoir lancé la réflexion sur la figure du prêtre requise par le monde d'aujourd'hui, il fallait également reformuler ex-nihilo l'itinéraire de la formation initiale à la vie de l'Institut.

Procédant de manière synodale, les deux Commissions, celle des candidats et celle de la formation permanente, se sont confrontées et ont donné vie à un nouvel instrument, lui aussi fruit de plusieurs mains, recomposé de manière unitaire grâce à un travail éditorial. L'outil reprend le balayage des cartes et le découpage triennal, en y ajoutant des provocations visant à approfondir et à personnaliser les contenus.

Il ne s'agit pas d'un exercice aride de réécriture d'itinéraires de formation, mais d'un effort d'interprétation de la prophétie d'une vocation au service du Royaume et du prêtre, appelé à incarner et à annoncer l'Évangile dans un monde en mutation constante et tourbillonnante.

Roma, 4 octobre 2023

Giuliano Santantonio
Président

INTRODUCTION

LA RAISON D'UN CHOIX

Dans la perspective de Jn 15,16, le choix d'appartenir au Christ n'est pas d'abord celui de l'homme, mais celui du Christ : "Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis". Le choix de l'homme est en fait une réponse qui concrétise le choix de Dieu.

Pour le croyant, cette conscience est à la base de la conception vocationnelle de toute la vie : sur chaque personne, Dieu a un projet, fruit d'une volonté d'amour, Il le lui propose et lui demande d'y correspondre. La vie elle-même est don et vocation, de même que tout ce qui fait partie de l'existence humaine et qui sert à l'exprimer et à la conduire à sa pleine réalisation.

Dans le texte de Jean cité, Jésus complète son affirmation en ajoutant : "et je vous ai constitués pour que vous alliez et que vous portiez du fruit" ; cette précision supplémentaire intègre l'idée que la vie est don et vocation, et fait comprendre que tout vise à l'accomplissement d'une mission, qui n'est pas seulement celle de son propre accomplissement : porter du fruit exprime une vie nouvelle et authentique, féconde parce que conforme à celle du Christ, une "pro-existence", c'est-à-dire une vie engagée à réaliser le bien et la joie de tous les autres.

La vocation au sacerdoce s'inscrit également dans cette logique. Peut-être ceux qui s'interrogent sur ce que la consécration séculière ajoute au sacrement de l'ordre n'ont-ils pas compris que toute vocation est un peu comme une "*matriochka*", pour utiliser une image connue de tous : il y a un contenant macroscopique, dans notre cas le presbytérat, qui peut être vécu, toujours par la volonté de Dieu, sous des formes et des modalités diversifiées, avec l'objectif qu'il serve au mieux non seulement la personne qui s'y investit, mais avant tout les besoins du Règne de Dieu.

L'appartenance à l'Institut est une vocation vraie et authentique, fondée sur un charisme inspiré par Dieu au fondateur, le père Agostino Gemelli, reconnu comme tel par l'autorité suprême de l'Église par le biais du *decretum laudis* qui, au niveau canonique, a fait de l'Institut un organisme de droit pontifical. Il ne peut donc pas être choisi comme soutien d'un sacerdoce faible, même s'il représente, avec sa vie communautaire et les outils de formation qu'il offre, une grande opportunité pour ceux qui souhaitent nourrir leur sacerdoce d'une manière plus solide.

Quelqu'un l'a définie, non sans fondement, comme une "vocation dans la vocation", c'est-à-dire que si, d'une part, elle caractérise d'une certaine manière la vie et le ministère du prêtre, d'autre part, elle est au service du ministère presbytéral dans la mesure où elle lui offre une motivation et une grâce supplémentaires pour le consolider. Mais ce qui mérite d'être précisé à cet égard, c'est que l'appartenance à l'Institut n'est pas un ajout au sacerdoce, éventuellement suggéré par les besoins ou les sensibilités de la personne, mais fait partie de cette vocation au sacerdoce, que Dieu a conçue pour moi et dont elle représente une spécification particulière : Dieu m'appelle à être prêtre de cette manière.

En particulier, la consécration séculière

- encourage le dynamisme de la recherche de la perfection dans la vie et dans le ministère ;
- radicalise, par les vœux, l'engagement de conformation au Christ serviteur, chef et pasteur ;

- renforce les liens avec l'Église particulière et son presbyterium avec des motivations supplémentaires d'ordre spirituel ;
- promet, dans la ligne du mystère de l'Incarnation, la valorisation de tout ce qui, dans le monde créé par Dieu, est fondamentalement bon, en le rachetant de la corruption produite en lui par le mal, afin qu'il ne soit plus un obstacle mais un instrument pour la pleine réalisation du dessein de Dieu ; -- engage les prêtres qui la vivent à être des scrutateurs plus attentifs des "signes des temps" comme des "sentinelles du matin", à devenir des "laboratoires expérimentaux" du nouveau chemin que l'Esprit indique à l'Eglise en acceptant d'être dans les "tranchées" plutôt qu'à l'arrière, à être disposés à payer personnellement le prix nécessaire à la croissance de l'Eglise et du Règne de Dieu dans le monde.

Cette vocation n'est pas destinée aux meilleurs prêtres, mais aide à vivre son sacerdoce avec une plus grande authenticité ; elle ne rend pas meilleur que les autres, mais permet à chacun de comprendre quelle place Dieu veut dans le cadre du service du mystère du Royaume.

Puisqu'il s'agit d'une vocation, qui vient de Dieu, elle ne peut en principe pas être remise en question par le fait qu'il y a des membres de l'Institut qui ne donnent pas un exemple de cohérence : le terme de comparaison pour ceux qui embrassent cet état de vie est uniquement la vocation et ses exigences ; ceux qui ne sont pas cohérents génèrent une désorientation chez les autres, mais cela ne peut pas être une cause d'abandon de l'Institut et de la vie consacrée. La réponse et la responsabilité du choix restent toujours personnelles.

La spiritualité franciscaine ne constitue pas la spiritualité propre du prêtre membre de l'Institut, qui reste celle du prêtre diocésain telle qu'elle est exposée dans l'Exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*. Toutefois, la spiritualité du prêtre appartenant à l'Institut s'inspire du franciscanisme, dont le charisme est en effet particulièrement adapté aux valeurs et au style propres à la sécularité consacrée.

Les membres de l'Institut n'ont pas de vie commune, bien qu'ils s'engagent à la promouvoir dans le presbytère diocésain ; ils n'ont pas d'insignes qui les rendent reconnaissables parmi les autres prêtres, bien qu'ils doivent être des témoins crédibles de l'identité qui leur appartient ; ils ne constituent pas un groupe de pression dans le presbytère, mais les relations entre eux doivent être un gymnase pour promouvoir l'unité et la communion dans le presbytère diocésain.

POUR LA RÉFLEXION :

- *Quelles sont les motivations qui te guident vers cette vocation et quelles sont les hésitations qui te retiennent ? Il serait utile que tu en parles avec les responsables de l'Institut ou avec ceux qui te guident dans ton discernement.*

PREMIERE ETAPE

LA VOCATION

1.1 LE PRÊTRE MISSIONNAIRE AU SEIN DE L'EGLISE PARTICULIÈRE

Dès le premier article des Constitutions, la diocésanité est indiquée comme une condition indispensable pour entrer dans l'Institut séculier des prêtres missionnaires de la royauté du Christ. Cela signifie que l'Institut est au service de l'enracinement dans l'Église particulière et qu'il le renforce. Par conséquent, la consécration séculière se greffe sur la spiritualité du prêtre diocésain, non pas comme un plus, encore moins comme l'expression d'une sensibilité dévotionnelle subjective, mais comme une spécification capable de déclencher l'adhésion à l'Institut, et le dynamisme de la recherche de la perfection évangélique dans la vie et dans le ministère à travers le monde et au service du monde, un "arrachement" et un "aller jusqu'au bout", à partir du sacrement reçu et donc de la conformation au Christ prêtre suprême et éternel.

La consécration séculière du prêtre diocésain n'enlève donc rien au ministère et à la spiritualité que chaque prêtre partage avec son presbyterium, mais elle les enrichit et les consolide, en partant en premier lieu des rapports filiaux et d'obéissance avec son propre évêque et de fraternité sincère avec ses frères prêtres, générés par le sacrement de l'Ordre. En outre, la consécration séculière motive et renforce l'engagement par lequel, dans son ministère pastoral, le prêtre consacré est appelé à rechercher avec passion évangélique, prudence et capacité de discernement l'accomplissement fidèle de la mission qui lui a été confiée par l'évêque, en ayant pour but non pas la réalisation de ses propres objectifs, mais la plus grande gloire de Dieu et le salut du peuple qui lui a été confié.

La diocésanité est donc le lieu théologique où se réalise la sécularité du prêtre qui, poussé par l'Esprit et en vertu du charisme propre à cette forme de vie, accepte de se consacrer entièrement et définitivement au service du Royaume.

Plus spécifiquement, mais non exhaustivement, le prêtre qui accède à la consécration séculière :

- il vit le *munus* prophétique en scrutant "les signes des temps" à travers l'alimentation assidue et profonde de la Parole et la lecture sapientielle de l'histoire, et en se faisant laboratoire pour l'incarnation de cette Parole dans sa propre existence, afin que soit d'abord abattu en lui tout ce qui s'oppose à l'Évangile et que soit édifiée l'humanité nouvelle fondée par le Christ ; De cette façon, avant même son annonce verbale, il devient par sa vie et sa présence dans le monde un signe visible et crédible de la bonne vie de l'Évangile et en répand le parfum de façon contagieuse sur le territoire où il est appelé à exercer son ministère ;

- dans l'exercice de son *munus sacerdotale*, il veille à promouvoir l'unité entre la liturgie et la vie, afin que la première ne soit pas désincarnée et abstraite, et que la seconde trouve dans l'expérience liturgique le dynamisme qui insère toujours plus l'homme dans le Christ, le rendant participant à la vie de la Trinité, de sorte que se réalise le culte nouveau, "spirituel", dont parle l'apôtre Paul dans la Lettre aux Romains (12,1) ;

- en vertu du *munus regale*, il guide la portion du peuple de Dieu qui lui est confiée, se faisant modèle du troupeau et tisseur de relations fraternelles dans l'Esprit, promouvant la coresponsabilité des laïcs et valorisant les organismes de participation, manifestant de la

sympathie pour tout ce qui est bon et valable dans le monde, prêtant une attention particulière aux périphéries existentielles, aux pauvretés et aux situations de détresse humaine et sociale présentes sur son propre territoire ; administrer les biens personnels avec un détachement total et ceux de l'Église avec transparence, prudence et justice, en recherchant toujours en premier lieu le Royaume de Dieu.

Enfin, l'amour pour l'Église particulière, renforcé par la consécration séculière, exige une grande liberté intérieure et une généreuse disponibilité à servir partout le Seigneur à travers le discernement de l'évêque, en évitant toute forme de carriérisme et de calcul humain, ainsi qu'une conception individualiste du ministère. Il prend soin de discerner les charismes et les ministères parmi les fidèles laïcs à travers un processus de type synodal et de cultiver un dialogue sincère et intelligent également avec les institutions sociales, culturelles, politiques et économiques de son propre territoire dans la perspective du bien commun.

POUR LA REFLEXION :

- Comment participes-tu à l'édification du Royaume de Dieu dans ton Église particulière et dans la région où tu exerces ton ministère sacerdotal ? Comment vis-tu concrètement dans ton ministère le sens de la collégialité, de la subsidiarité et de la complémentarité ?

1.2 L'HORIZON DE LA MISSION : LE ROYAUME DE DIEU

Dans son ministère itinérant, Jésus a placé *la venue du Royaume de Dieu* au centre de son annonce (Mc 1,14). Il n'est plus nécessaire d'attendre, car les signes accomplis par Jésus et les paroles qu'il a prononcées prouvent que le Royaume de Dieu est vraiment au milieu de nous (cf. Lc 17, 21).

L'annonce du Royaume a été le sujet du plus important discours en paraboles du Seigneur, rapporté en Mc 4 et Mt 13. Il en ressort une grande sensibilité du Maître pour démasquer les tromperies de l'ennemi, qui empêchent la semence du Royaume de s'enraciner dans le cœur de l'homme (les oiseaux qui enlèvent la semence du chemin), mais aussi une forte dénonciation de la nécessité d'un changement intérieur et d'une vigilance continue pour que la semence porte du fruit (le terrain rocailleux, les ronces, les pierres...) ; en même temps, il nourrit l'espérance, qui est la certitude évangélique que le Royaume va croître (la moutarde, le levain).

À travers les paraboles, Jésus enseigne également qu'il est nécessaire de s'approcher du Royaume avec joie et confiance, avec l'inquiétude de celui qui trouve le trésor dans le champ et la perle précieuse, et qui abandonne tout le reste pour les avoir.

Jésus ne néglige donc pas l'aspect de l'"accomplissement" du Royaume. S'il est "déjà" ici au milieu de nous, à travers les paroles et les actes de Jésus continuellement actualisés dans l'Église, il y a aussi un "pas encore", qui se réalisera à la fin des temps avec le jugement. Les paraboles du filet, du banquet, des vierges sages et folles nous enseignent à contempler la dimension de l'attente active et la nécessité de construire le Royaume "aujourd'hui" en attendant son accomplissement. Dans cet "aujourd'hui" de l'action solidaire avec l'histoire et l'humanité nécessiteuse se trouve l'espace pour l'engagement des prêtres missionnaires de la Royauté du Christ, à partir de l'engagement constant et sapientiel de scruter les signes des temps.

En outre, lors de la dernière Cène, Jésus a démontré que "régner" signifie "servir", lorsque Lui, Maître et Seigneur, a lavé les pieds de Pierre et des autres disciples réticents, faisant de ce geste un *mashal*, une parabole pour expliquer par ce geste humble comment vivre le nouveau

commandement de l'amour (cf. *Jn 13,13-15*). De même que le Christ, dans ce geste bouleversant, a prophétiquement anticipé son don de soi jusqu'au bout sur la croix pour devenir ensuite, dans le sacrement de l'Eucharistie, notre nourriture et notre boisson du salut, de même le prêtre, dans sa consécration séculière, est appelé à prendre comme mesure de son existence et de sa générosité dans le ministère le don de soi du Christ qui, de roi, s'est fait serviteur de tous, pour devenir nourriture et pain rompu pour les hommes et les femmes qu'il rencontre dans le cours de sa vie.

Enfin, la séquence pascale de la passion, de la crucifixion, de la résurrection et de l'intronisation céleste, bien qu'avec des accents différents chez les différents évangélistes et dans l'épistolaire paulinien, est présentée comme une véritable révélation et manifestation de la royauté du Christ, à l'école de laquelle le prêtre missionnaire est appelé à se conformer, en vivant son ministère comme un don de soi, un amour pour tous, y compris les ennemis, et en étant étranger à toutes les formes d'orgueil, de soif de pouvoir et de vanité.

Le prêtre, qui contemple et assume pleinement la royauté du Christ dans son existence, rejette toute forme de carriérisme et de triomphalisme dans l'exercice de son ministère, ainsi que toute complicité et tout compromis avec la logique du pouvoir et de l'arrogance, afin d'entreprendre dans l'amour le pénible pèlerinage de l'histoire dans l'humilité, l'obéissance et le dévoilement de soi. C'est pourquoi, dans son ministère et dans sa vie, le prêtre, qui se consacre en professant les conseils évangéliques, en prononçant le vœu d'apostolat et en configurant son existence à la royauté du Christ, n'a d'autre intérêt, d'autre ambition et d'autre idéal que de suivre le Christ, en préparant ainsi l'humanité qu'il rencontrera dans l'histoire à l'avènement du Royaume.

POUR LA REFLEXION :

- Est-ce que tu vis ta vie comme un service joyeux, en te conformant au Christ-Roi, qui s'est fait serviteur de l'humanité ? Est-ce que tu adaptes ton style de vie à celui du Seigneur Jésus qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour enrichir tout le monde de sa divinité ?

- Dans le presbytère et dans tes relations avec ceux qui te sont confiés dans le ministère, cherches-tu à témoigner de la royauté du Christ, en te dépensant pour l'Évangile et la communion fraternelle, en t'éloignant de la tentation de la prédominance, de la recherche du prestige et de la reconnaissance, et de toutes les formes d'autoréférence et de réussite personnelle ?

1.3 L'INSPIRATION FRANCISCANE : CHRISTOCENTRISME ET INCARNATION

L'âme franciscaine de l'Institut des Prêtres Missionnaires de la Royauté du Christ ne dérive pas du fait que son fondateur était un frère mineur, mais jaillit du caractère christocentrique, qui en soi est propre à toute vocation qui conduit à la perfection évangélique, mais qui était particulier à la démarche spirituelle du Saint d'Assise. En regardant saint François, "dont l'Institut s'inspire la spiritualité" (*Constitutions*, art. 2), les prêtres missionnaires élaborent la raison fondatrice du caractère séculier de leur vocation, qui les engage à répondre "à l'appel avec la tension constante de se conformer au Christ, versé en libation pour les frères (*2 Tm 4,6*), consacrant toute leur vie à l'avènement du Royaume" (*Constitutions*, art. 3).

Le Père Agostino Gemelli, dans son traité sur la spiritualité franciscaine des trois Instituts séculiers (*Les enseignements du "Père"*), écrit à ce sujet : "Pour les âmes vivant dans les Instituts

séculiers, quelle que soit la spiritualité qu'elles choisissent, je pense que la norme franciscaine est la plus appropriée. Rappelez-vous que Pie XII a enseigné que les membres des Instituts séculiers doivent vivre dans le monde, auquel ils n'appartiennent pas, afin d'y être un ferment de vie nouvelle et une lumière qui irradie la lumière. Or, toute la doctrine franciscaine, en plaçant Jésus-Christ au centre, enseigne à ceux qui veulent suivre le chemin de la perfection à prendre Jésus-Christ comme modèle, comme tous les chrétiens (notez bien : comme tous les chrétiens), mais de donner à chacun, selon ce qu'il est capable de faire (c'est-à-dire selon les dons que Dieu lui a donnés), selon ce qu'il aspire à être (c'est-à-dire selon sa vocation propre), sa mesure personnelle d'imitation de Jésus" (p. 387).

Évidemment, ce choix préférentiel pour le franciscanisme n'empiète ni ne remplace le caractère propre de la spiritualité du prêtre diocésain, à laquelle les membres de l'Institut sont engagés au même titre que tous les autres prêtres, comme le soulignent les *Constitutions* : "fidèles à la spiritualité du presbyterium diocésain et aux présentes Constitutions, pour obéir à leur vocation spéciale et à leur mission dans l'Église locale et dans le monde" (*Constitutions*, art. 1), mais il lui confère une particularité de motivation et de style qui la renforce et l'enrichit), mais lui confère une particularité de motivation et de style qui le renforce et l'enrichit.

Par conséquent, la combinaison du caractère diocésain de la vocation sacerdotale et de la perspective franciscaine de la consécration séculière, qui soutient la connotation de l'Institut, implique de la part des prêtres une double obéissance au ministère presbytéral dans le service diocésain, selon le mandat de l'évêque, et à la vision mystique d'abnégation de saint François, pour rechercher la sainteté dans l'exercice de son ministère, parce que "s'unissant à l'acte du Christ prêtre, ils s'offrent chaque jour totalement à Dieu, et se nourrissant du Corps du Christ, ils participent du plus profond d'eux-mêmes à la charité de celui qui se donne en nourriture aux fidèles" (*PO*, 13).

Les éléments originaux de l'union entre les deux spiritualités, diocésaine et franciscaine, concernent la spécificité de la sécularité consacrée, qui présente des similitudes avec la sécularité laïque sans pour autant s'y identifier. En effet, les prêtres, comme tous les baptisés, vivent dans le monde et au service du monde, recherchant la perfection de la charité et contribuant à sa sanctification par l'exercice de leur ministère. Plus précisément, au sein du presbytère, ils soutiennent leurs frères "avec une charité apostolique particulière, par le témoignage de la vie consacrée (...) et au milieu du peuple de Dieu, ils travaillent à la sanctification du monde par leur propre ministère sacré" (*CJC*, 713 §.3).

La spiritualité franciscaine explicite, par la nécessité d'être "prêtres dans le monde et pour le monde", l'élément caractéristique de la totalité du don de soi : le service généreux des frères et sœurs et du monde, pour l'avènement du Royaume de Dieu. La logique du levain et du sel (cf. *Mt* 5,13-15) soutient la conscience d'une présence humble et généreuse dans l'histoire afin que, comme en témoigne la vie de saint François d'Assise, le Royaume de Dieu puisse croître comme un mode de vie, comme une vision de l'histoire et de l'homme, comme un choix concret et radical d'une vie de disciple qui, à travers les événements contemporains, donne raison à l'espérance chrétienne (cf. *1Pt* 3,15). Le Poverello d'Assise a assumé dans sa propre histoire existentielle l'aspiration à la conversion du monde et de ses frères et sœurs, et s'est engagé sur le chemin de l'amour, pour vivre son "ministère" de réconciliateur entre Dieu et ses créatures : accueil de la proximité, dépouillement de tout lien de "filiation" avec le monde, pèlerinage infatigable vers les décombres humains à "reconstruire", ouverture confiante à la pauvreté humaine et spirituelle, louange et bénédiction sans préjugés pour toute créature.

Le principe de l'incarnation, qui éclaire la spiritualité franciscaine, nourrit la spiritualité diocésaine du prêtre membre de l'Institut, en soulignant la valeur de son humanité mise en œuvre par l'Évangile du Christ, afin que le monde vive en Lui par sa présence significative et sa pleine solidarité avec ses contemporains.

Le Père Gemelli concrétise la perspective christocentrique de la spiritualité franciscaine en choisissant pour les membres de ses trois Instituts la dénomination de "Missionnaires de la Royauté de Jésus-Christ", parce que le monde a été créé pour Dieu et que la promotion de son Royaume éveille et soutient la tension vers son plein accomplissement : l'union avec Lui (cf. *Jn* 17,21). Il souligne cette caractéristique en affirmant : "vous êtes des ouvriers *gloriae Dei*. Et c'est à vous que s'adressent les belles paroles d'Isaïe : *Omnem qui invocatur nomen meum in gloriam meam creavi eum, formavi eum, feci eum !* (43,7 : Ils portent mon nom, je les ai faits, je les ai formés pour manifester ma gloire)" (A. Gemelli, cit., p. 372).

POUR LA REFLEXION :

- *Le christocentrisme et le principe de l'incarnation sont les deux particularités qui imprègnent la spiritualité du prêtre missionnaire de la royauté. Comment comptes-tu les concrétiser dans ta vie et ton ministère sacerdotal ?*

1.4 LA RADICALITÉ ÉVANGÉLIQUE

Devenir "ouvrier de la gloire de Dieu" exige du prêtre un processus quotidien de conformation au Christ, comme François d'Assise qui, en se vidant totalement, s'est assimilé à Lui par la compassion pour le monde qui trouve sa source et sa fin dans l'amour de Dieu. Le programme existentiel de la Règle, "vivre selon la forme du saint Évangile" (*SF* 116), indique le lexique de la spiritualité franciscaine que le prêtre missionnaire doit conjuguer, avec une intelligence laborieuse, dans l'exercice de son ministère : catholicité, liberté intérieure, humanité, esprit missionnaire, restitution, détachement et respect. Chacun de ces termes indique la connotation et la vision missionnaire du ministère sacerdotal qui, selon nos Constitutions, trouvent leur application dans la tension personnelle et communautaire vers la pleine conformation au Christ à travers la radicalité de la suite, exprimée par la profession des conseils évangéliques, et l'action pastorale de promotion de la logique évangélique.

Incarner la perspective de radicalité évangélique de la suite, caractériser le ministère sacerdotal avec le style libre et libérateur de saint François, permet aux membres de l'Institut de se sacrifier sans réserve pour marcher vers la perfection de la charité dans le sacerdoce (cf. *Acte de Consécration*) ; tout cela exige l'exercice constant d'une disposition intérieure à la conversion personnelle et communautaire "dans le but d'introduire parmi les hommes, en vivant humblement la vie de travail qui leur est assignée par la Providence, le Règne du Christ (...) : c'est la voie que saint François d'Assise nous a enseignée, après l'avoir lui-même battue. Qui de plus anéanti que le crucifié de l'Alverne ? Qui est plus humain que saint François, qui voit dans le lépreux le frère qu'il faut aider ? Qui a enseigné plus efficacement la doctrine du Père que saint François, qui aimait toutes les créatures de Dieu ? Qui plus doux que lui, qui avait des paroles de douceur pour toutes les créatures ?" (A. Gemelli, cit., p. 322).

De cette perspective jaillit l'inspiration de répondre, avec originalité et créativité, aux situations et aux défis qui interpellent le ministère sacerdotal (cf. *Constitutions*, Art. 6) dans l'obéissance à l'Évangile et à l'histoire, en pleine communion ecclésiale.

Selon le Père Gemelli, le prêtre missionnaire de la Royauté du Christ trouve en François d'Assise l'exemple de la plénitude évangélique et de la sécularité consacrée, dont l'esprit ne s'épuise pas dans l'addition de la profession des conseils évangéliques, mais consiste dans la capacité d'opérer à travers une vie qui en est imprégnée la transcendance du monde lui-même, dans la mesure où, d'une part, il réalise une attitude de détachement libérateur des réalités créées et, d'autre part, il génère de nouvelles relations caractérisées par la fraternité et l'universalité. L'accent est mis sur la volonté et la liberté d'apprécier le sens d'une vie totalement consacrée à la construction du Royaume de Dieu, qui développe un exercice fructueux du ministère sacerdotal comme condition "établie par la Providence" pour atteindre la perfection de la charité.

Le prêtre missionnaire de la Royauté du Christ est donc appelé à la radicalité de la suite du Christ, dans la totalité de son état de vie, qui trouve dans le style de François d'Assise la concrétisation du processus de séparation du monde mais aussi de solidarité avec le monde en vue de sa pleine rédemption. De cette façon, en réalisant dans le réalisme historique de sa propre vie et dans son union intime avec le Christ l'œuvre de la rédemption, le prêtre missionnaire peut accomplir la mission évangélisatrice de façon crédible et incisive.

POUR LA REFLEXION :

- *La profession des conseils évangéliques constitue la modalité par laquelle la correspondance à la vocation séculière est préservée de toute forme de compromis et de médiocrité. Au Christ qui s'est donné totalement à vous et qui t'appelle à être son image, es-tu prêt à tout donner ?*

- *La profession des conseils évangéliques n'est pas la ratification d'une perfection atteinte mais exprime la volonté de se laisser imprégner par un dynamisme qui conduit à la perfection. Es-tu prêt à te laisser conduire joyeusement par l'Esprit sur ce chemin, sans être bloqué par la perception de ta faiblesse et de ta pauvreté ?*

1.5 L'INSTITUT, ATELIER DE COMMUNION SACERDOTALE

Le Pape Saint Paul VI, dans son riche magistère sur les Instituts séculiers, a heureusement utilisé l'image du "laboratoire expérimental" pour indiquer que les Instituts séculiers représentent le lieu privilégié dans lequel l'Eglise vérifie les modalités concrètes de ses relations et de son dialogue avec le monde (*Discours au premier Congrès mondial des Instituts séculiers, 1976*).

Une telle image libère les Instituts séculiers d'une représentation qui en ferait des forteresses opposées au monde ou des refuges sûrs pour éviter d'être submergés par les défis et la complexité que présente l'histoire à chaque époque ; elle les reconnaît plutôt comme un don dynamique de l'Esprit Saint à l'Eglise, dont la mission dans ce monde dépend d'une écoute religieuse de la Parole, qui se révèle dans les Ecritures mais aussi dans le parcours historique de l'humanité, et d'un examen et d'un discernement sages des "signes des temps" en vue d'une annonce renouvelée de Jésus-Christ aux hommes et aux femmes de notre temps. Les Instituts séculiers servent cet objectif. L'idée qu'ils sont des "laboratoires expérimentaux" veut exprimer leur vocation à être des lieux de recherche et d'interception de la créativité et de la nouveauté de l'Esprit, sans exclure les risques inhérents à toute recherche : les intuitions ne conduisent pas toujours à des résultats certains ; il faut accepter d'être des "cobayes" pour vérifier l'authenticité de la nouveauté que l'on croit avoir saisie. Il est nécessaire de se libérer intérieurement de la rigidité des schémas éprouvés du passé et surtout de la tentation du protagonisme, pour laisser la direction de tout à l'action de l'Esprit. Saint Jean-Paul II disait à ce propos : "...dans la révélation divine, cependant, vous ne trouvez pas de réponses agréables et prêtes à l'emploi à de

nombreuses questions que l'engagement concret vous pose. Il est de votre devoir de chercher, à la lumière de la foi, des solutions adéquates aux problèmes pratiques qui se posent de temps à autre, et que vous ne pourrez souvent obtenir qu'en courant le risque de solutions simplement probables" (cf. *Discours à la Conférence mondiale des Instituts séculiers*, 28.08.1980, n° 4/c).

Dans cette représentation évocatrice des Instituts séculiers, qui résume ainsi leur vocation et leur mission, les prêtres missionnaires de la Royauté du Christ sont appelés à réaliser leur charisme en se greffant avec plus de détermination et d'esprit de service sur leur Église particulière, "en perfectionnant leur communion avec l'évêque, avec les prêtres et avec tous les autres membres de l'Église, dans laquelle ils travaillent comme serviteurs (cf. *Lc 17, 10*), sans aucun signe extérieur qui les distingue des autres" (*Constitutions*, art. 3). Aujourd'hui plus qu'hier, pour cheminer ensemble, nous devons donc nous méfier de certaines tentations très pernicieuses, alimentées par la culture de notre temps

- l'individualisme, qui conduit à l'isolement et à la création de sa propre "église" ;
- le défaitisme, qui éteint systématiquement les initiatives inspirées par l'Esprit ;
- le sécessionnisme découragé et irrité ;
- le conservatisme à courte vue et anti-historique ;
- le progressisme à tout crin, qui recherche la nouveauté pour la nouveauté.

Nourrir la spiritualité de communion, aujourd'hui appelée "synodalité", représente l'engagement premier du prêtre missionnaire dans son presbytère diocésain, qui s'exerce dans deux directions :

- tout d'abord, en revêtant personnellement les vertus qui rendent saines les relations réciproques, en évitant l'ambition, la prééminence, l'envie, la jalousie, le goût du commérage, la propension au dénigrement et les regroupements qui engendrent divisions et oppositions, alors qu'au contraire l'apôtre Paul nous exhorte à "rivaliser d'estime les uns pour les autres" (*Rm 12,10*), en nous réjouissant du bien fait par autrui
- d'autre part, à rechercher toujours une authentique fraternité avec tous, faite de joie d'être ensemble, de dialogue sincère, de volonté de décider et de travailler ensemble, de disponibilité à la compréhension mutuelle et au pardon cordial.

L'Institut, en tant que laboratoire de communion, est le gymnase où les membres s'exercent à cultiver ces vertus et ce style afin de pouvoir en témoigner dans leur propre presbytère.

En outre, les prêtres missionnaires sont également prêts à "...payer en personne, dans l'engagement quotidien de la vie, ce qui est nécessaire au renouveau ecclésial indiqué par le Magistère de l'Eglise, toujours sous la présidence de la vérité et de la charité, qui est le propre de l'évêque dans l'Eglise locale" (*Constitutions* art. 4).

Dans ce cadre théologique et spirituel, l'Institut renforce son souci de communion avec l'évêque et le presbyterium diocésain en demandant à ses membres de participer assidûment et pleinement à la vie du diocèse et de l'Institut lui-même, ce qui se manifeste surtout dans les rencontres mensuelles des groupes/noyaux diocésains, mais aussi dans les rencontres périodiques au niveau régional, dans les Exercices Spirituels annuels et dans les séminaires d'étude. Les groupes/noyaux diocésains ne sont pas conçus comme des cercles fermés, fonctionnels pour le bien-être exclusif des adeptes ou pour exercer un pouvoir de conditionnement dans le presbytère, mais comme des gymnases où s'exerce cet esprit de communion qui doit ensuite être témoigné et nourri dans tout le presbytère diocésain ; c'est pourquoi ils restent ouverts aux prêtres qui manifestent de l'intérêt pour la vie et la spiritualité de l'Institut.

Ce sont les instruments qui assurent au prêtre missionnaire une formation permanente adéquate au charisme et qui lui permettent d'accroître et de consolider les motivations intérieures

par lesquelles il vit son insertion et son enracinement dans l'Eglise diocésaine avec plus de conviction, d'engagement et de responsabilité.

POUR LA REFLEXION :

- *Comment vit-tu l'appartenance à ton Église particulière ?*
- *Comment cultive-tu tes relations avec l'évêque et les frères ?*
- *Ês-tu prêt à "payer de ta personne" pour le renouveau de ton Église diocésaine ?*

DEUXIEME ETAPE

LA SECULARITÉ

2.1 DANS LE MONDE, POUR LE MONDE, MAIS PAS DU MONDE

Le monde est la maison que Dieu a créée pour l'homme par sa Parole (cf. *Jn* 1,3,10 ; *He* 1,2 ; *Col* 1,16), il a été fait comme une œuvre excellente et pleine de valeur, reflet de la beauté et de la perfection de Dieu (cf. *Rm* 1,20), et il continue à susciter l'admiration et à témoigner de son Créateur (cf. *Ac* 14,17).

Solidaire de l'homme en tout, avec le péché des origines, ce monde a été soumis au prince du mal, qui le domine (cf. *1 Jn* 5,19), l'a rendu ténébreux (cf. *Ep* 6,12) et l'utilise pour asservir l'homme (cf. *Ga* 4,3). L'esprit de ce monde, appelé aussi "mondanité", est donc radicalement opposé à l'Esprit de Dieu (cf. *1 Jn* 4,3).

Cependant, "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique" (*Jn* 3,16) : c'est le paradoxe qui ouvre des perspectives de salut face au monde, voué à l'échec et à la mort. Par l'Incarnation, le Fils de Dieu est entré dans ce monde et a sympathisé en tout avec lui, sauf avec le péché (cf. *GS* 22), et par sa mort sur la croix et sa résurrection, il a conquis le monde, l'a racheté de la domination de Satan et l'a rendu nouveau, en y implantant son Royaume : même s'il s'accomplira au-delà de l'histoire, le Royaume de Dieu est enraciné dans l'histoire humaine et il est présent ici, maintenant, accessible à tous ceux qui sont ouverts à l'accueillir.

La laïcité consiste donc en la mission de rendre visible et opérationnel le mystère du Royaume dans ce monde, afin que, comme le levain dans la farine, il puisse répandre le salut opéré par le Christ en lui. En ce sens, elle n'est pas exclusive d'un état de vie, mais représente une dimension de la mission de l'Église, qui est la présence et le serviteur du Royaume de Dieu dans le monde, afin de construire déjà dans ce monde la vie nouvelle inaugurée par le Christ. La consécration séculière demande à ceux qui en sont investis d'être un signe évident et une avant-garde de cette particularité de la mission de l'Église, de la même manière que la consécration religieuse demande à ceux qui l'assument d'être un signe et une préfiguration de la Jérusalem céleste.

Cependant, comme l'a mentionné le Pape François dans son discours lors de l'audience de la Conférence mondiale des Instituts séculiers le 25 août 2022, la sécularité n'est pas totalement identifiée à la laïcité, même si le Concile Vatican II a déclaré qu'il est propre et particulier aux laïcs de s'occuper des choses du monde et de les orienter vers l'Évangile (cf. *LG* 31). Depuis lors, le concept de "sécularité" s'est développé et est devenu plus précis, comme l'atteste le *Code de droit canonique* de 1983.

Le ministère des prêtres diocésains est donc à tous égards "séculier", dans la mesure où les prêtres aussi, bien que de la manière propre à leur état de vie, contribuent à construire la vie bonne de l'Évangile dans ce monde et à utiliser ce qui appartient à ce monde, sans se laisser conquérir par la logique mondaine.

À cet égard, saint Jean-Paul II réaffirme : "Il y a donc un engagement à promouvoir les réalités de l'ordre naturel et un engagement à apporter les valeurs de la foi, qui doivent s'unir et s'intégrer harmonieusement à votre vie, en en constituant l'orientation de base et l'inspiration constante. De cette façon, vous pouvez contribuer à changer le monde "de l'intérieur", en

devenant son levain vivifiant" (cf. *Discours à la Conférence mondiale des Instituts séculiers*, 28.08.1980, n. 4/c).

La sécularité consacrée est un charisme pour lequel l'Esprit demande à certains, laïcs ou prêtres, d'être en première ligne selon leur vocation, d'être des éclaireurs et des "cobayes" pour la construction laborieuse d'un monde renouvelé à la mesure de l'Évangile. Leur place n'est pas à l'arrière, rassurante, mais dans les tranchées, prêts à payer de leur personne pour le Royaume de Dieu dans le monde.

- Pour mettre en œuvre la sécularité consacrée, il faut avoir une approche libre et positive des réalités du monde, en valorisant tout ce qui est reconnu comme bon par le discernement de l'Esprit et en promouvant avec passion la récupération de la bonté originelle des choses, là où le mal l'a altérée. Cette révolution, tu dois la réaliser, selon le modèle de François d'Assise, d'abord en toi qui fais partie intégrante de ce monde, sans attendre que les autres changent d'abord. Es-tu prêt à te laisser remodeler et ciseler par l'Évangile pour le bien de ce monde et de cette humanité ?

2.2 LE STYLE SÉCULIER DE NOTRE MINISTÈRE DANS LE MONDE

"Bénis la famille franciscaine du don de nouvelles vocations aux Instituts séculiers des Missionnaires de ta Royauté : libérés de la tentation de nous sentir meilleurs que les autres, fais de nous des solidaires et des amis du peuple, des apôtres de la sympathie et de la vérité, afin que l'Évangile devienne le cœur du monde" (extrait des Prières de l'Institut : Acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus). Cette invocation contenue dans l'une des prières de l'Institut trace quelques lignes fondamentales d'un ministère sacerdotal "séculier", qui se traduisent ensuite en styles de vie, c'est-à-dire en traits caractérisant nos relations, notre approche de la réalité, le témoignage de notre charisme.

"Sans la tentation de se sentir meilleur que les autres". La consécration séculière n'est pas une médaille de bravoure dont on se pare pour accumuler du lustre ou acquérir du mérite par rapport aux autres prêtres ou à l'Église en général, mais elle constitue une forme singulière de vie sacerdotale, soutenue par un charisme spécifique, qui n'épuise pas la vaste richesse du ministère sacerdotal, comme l'enseigne le pape François dans l'exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (n° 130) : "Une authentique nouveauté dans la vie sacerdotale, qui se manifeste dans la vie de tous les jours et dans la vie de tous les jours, est le fruit d'un travail de longue haleine et d'un engagement constant. 130) : "Une authentique nouveauté suscitée par l'Esprit n'a pas besoin, pour s'affirmer, de jeter de l'ombre sur d'autres spiritualités et d'autres dons. Plus un charisme tourne son regard vers le cœur de l'Évangile, plus son exercice sera ecclésial. C'est dans la communion, même si elle coûte des efforts, qu'un charisme se révèle authentiquement et mystérieusement fécond".

Si nous reconnaissons avoir reçu un don, c'est par la seule grâce de Dieu et en vue de la fécondité de l'Évangile que nous sommes appelés à annoncer. Le don de la consécration séculière nous distingue dans la mesure où il nous met plus radicalement au service de la communion dans l'Église, c'est-à-dire dans la mesure où nous portons le tablier et savons-nous approprier la dernière place.

L'apôtre Paul, dans *la Lettre aux Romains*, nous montre concrètement le chemin de la liberté intérieure : "Je vous exhorte donc, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos corps en sacrifice vivant [...]. Ne vous conformez pas au monde présent, mais laissez-vous transformer en renouvelant votre façon de penser [...]" (12,1-2). La consécration séculière nous indique donc où nous devons enraciner notre cœur, où se trouve vraiment notre trésor ; c'est pour cela que "nous avons été libérés pour rester libres" (cf. *Ga* 5,1).

"Solidarité et amitié avec le peuple". Cette expression nous restitue le trait le plus humain de notre ministère sacerdotal. De même que Jésus est notre frère dans le pèlerinage terrestre, de même nous sommes frères de tout homme et de toute femme dans le pèlerinage de cette vie terrestre. "Portez les fardeaux les uns des autres, afin d'accomplir la loi du Christ", nous rappelle saint Paul (*Ga* 6, 2) : c'est la synthèse par laquelle nous pouvons expliquer la solidarité que nous devons à chaque personne dans ce monde, en nous faisant leurs frères. Il ne s'agit pas d'une simple extension de la main, comme nous le faisons à la hâte lorsque nous voulons aider quelqu'un, mais sans nous impliquer. Ce n'est pas un geste dû au nom d'une loi morale, mais c'est le style résultant de la liberté intérieure d'être au service de l'homme et de l'Évangile. C'est le choix libre de prendre soin de l'autre, c'est-à-dire de sa vie et de son histoire dans l'accueil et l'écoute. L'amitié que nous devons aux personnes est celle que Jésus indique à ses disciples lorsqu'il déclare : "Je ne vous appelle plus serviteurs... mais je vous ai appelés amis" (*Jn* 15,15) ; elle consiste à rendre à l'autre la dignité qui réside dans la complémentarité et la réciprocité des relations ; l'autre ne reste pas enfermé dans le cadre de nos préjugés, il ne reste pas "l'autre" parce qu'il est différent ou un obstacle, mais il devient "l'autre avec nous" parce qu'il est l'enfant bien-aimé d'un même Père. La solidarité et l'amitié sont les dimensions propres au style de ceux qui se sentent membres d'un seul peuple, le peuple saint de Dieu.

"Apôtres de la sympathie et de la vérité". Telle est la définition du style de la mission sacerdotale : envoyés et témoins de la proximité de Dieu avec l'homme, avec chaque homme, de l'attention et de la sollicitude de Dieu pour chacun de ses enfants ; envoyés et témoins de la vérité, de la lumière et du salut pour l'humanité. Sympathie et vérité semblent représenter deux pôles opposés, parce que la première tend à satisfaire les attentes humaines qui ne sont pas toujours en accord avec la vérité, tandis que la seconde fait passer les principes avant la vie existentielle des personnes. En réalité, Jésus nous a montré comment il est possible d'harmoniser les deux perspectives : il s'agit de s'impliquer dans la vie de l'autre, avec délicatesse et respect, et de l'accompagner dans la découverte de la vérité tout entière, qui éclaire, libère et sauve, comme dans l'épisode des deux disciples d'Emmaüs (cfr *Lc* 24,13-35).

Ces trois lignes fondamentales, qui concrétisent la sécularité du prêtre missionnaire, ont pour corollaire commun la volonté et l'engagement résolu d'écouter toute personne et de dialoguer avec tous, en particulier avec ceux qui professent une idée de Dieu différente de l'idée catholique. L'écoute est un acte d'humble respect de la dignité de l'autre, c'est le présupposé de toute relation, c'est la volonté de laisser l'autre entrer dans le sanctuaire de son propre cœur, qui devient ainsi une matrice capable de régénérer la vie dans l'autre. De même, le dialogue naît de la conscience que la personne qui met en relation est la Parole, dont personne n'est le propriétaire exclusif, et qui se révèle de manière complète lorsque les fragments de lumière que la Parole confie à chaque personne sont assemblés. L'engagement dans le dialogue interreligieux, dont dépend dans une certaine mesure la construction de la paix dans le monde, est un service spécifique que l'Institut entend offrir pour la construction du Royaume.

C'est pourquoi le prêtre missionnaire de la royauté du Christ est un amoureux de l'humanité, c'est-à-dire des frères et sœurs auxquels il est envoyé pour faire sentir l'attention du Père pour ses enfants. L'annonce de cet amour qui sauve suscitera des attentions à travers lesquelles ceux qui l'entendent se reconnaissent, sentent que l'annonce leur est adressée, parce qu'il ne s'agira pas

d'une annonce extemporanée et abstraite par rapport aux expériences et aux visages humains des fidèles. L'annonce évangélique et l'action missionnaire sont d'autant plus fécondes et efficaces qu'elles partent de la participation du prêtre à l'intimité du Christ et à sa mission de Bon Pasteur (cf. *Constitutions*, art. 5/i). Il s'agit de conjuguer la vie intérieure avec l'activité pastorale, de faire percevoir la présence extraordinaire du Christ dans la quotidienneté de la vie humaine, de lire les signes des temps et de mettre en évidence la présence du Royaume de Dieu dans l'histoire.

POUR LA RÉFLEXION :

- - *Quelle image du prêtre as-tu cultivée au cours de ta formation au séminaire ? Quel itinéraire possible de conversion es-tu appelé à entreprendre ? Quels défis de service et d'amour gratuit te posent question ?*
- - *Es-tu engagé à être un homme de dialogue ? Sous quelles formes concrètes ?*

2.3 LE SOIN DES VERTUS HUMAINES

Dans la *Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis*, le document formatif publié en 1985 par la Congrégation pour le Clergé sur la formation dans les séminaires, l'une des données indispensables sur lesquelles on insiste le plus est le soin de la dimension humaine : chez le prêtre, on demande au moins un degré suffisant de maturité humaine psycho-affective, c'est-à-dire d'être une personne affectivement stable, intérieurement authentique, libre et sereine, capable de vivre des relations pacifiques et équilibrées (cf. n. 39-40). Pour la formation d'une telle personnalité, le recours aux sciences humaines peut également être utile. Avant tout, le prêtre, devant agir *in persona Christi*, est appelé à revêtir les mêmes traits de l'humanité du Christ : douceur, humilité, capacité sereine de relation, attitude d'accueil cordial, attention aux besoins des autres, proximité et compassion.

Déjà dans le Décret *Optatam totius*, le Concile Vatican II avait proposé une liste de ces traits qui rendent l'humanité du prêtre plus proche du peuple : sincérité de l'esprit, respect constant de la justice, fidélité à la parole donnée, douceur des manières, discrétion et bienveillance dans la conversation, fermeté de l'esprit et savoir prendre des décisions réfléchies, droiture dans le jugement des personnes et des événements (n. 11).

Plusieurs autres documents magistériels post-conciliaires reviennent sur ce thème, en fournissant des listes de qualités humaines requises chez le prêtre. Entre autres, l'exhortation apostolique *Pastores dabo vobis* de Jean-Paul II de 1992 (n° 17) et le document de la Congrégation pour l'éducation catholique *Orientamenti per l'utilizzo delle competenze psicologiche nell'ammissione e nella formazione dei candidati al sacerdozio* (2008). Il est clair qu'il s'agit d'un sujet d'une importance capitale aujourd'hui, qui n'est en aucun cas considéré comme acquis : il s'agit de traits qui doivent être acquis à travers un parcours ascétique rigoureux, rendu d'autant plus nécessaire par la faiblesse et la liquidité des modèles proposés par la culture d'aujourd'hui.

Ovviamente, la maturità umana del presbitero non è la risultante della somma di alcune virtù o doti. Rimane sempre valido l'antico principio, ribadito da san Francesco, per il quale il possesso di una virtù suppone il possesso di tutte le altre e, allo stesso modo, l'offesa di una virtù offende tutte le altre (cfr *Saluto alle virtù*, in *SF* nn. 256-258). Ma queste virtù non possono essere considerate come una veste esterna: devono arrivare a diventare "cuore". La formazione

umana del presbitero allora non può fermarsi solo al “che cosa”, ma deve interessarsi anche al “come”.

Il est évident que la maturité humaine du prêtre n'est pas le résultat de la somme de quelques vertus ou dons. L'ancien principe, réaffirmé par saint François, selon lequel la possession d'une vertu suppose la possession de toutes les autres et, de même, l'offense d'une vertu offense toutes les autres (cf. *Salut aux vertus*, in *SF* nn. 256-258), reste toujours valable. Mais ces vertus ne peuvent être considérées comme un vêtement extérieur : elles doivent devenir "cœur". La formation humaine du prêtre ne peut donc pas s'arrêter au "quoi", mais doit aussi se préoccuper du "comment".

Si ce principe est valable pour tout prêtre, pour ceux qui embrassent la consécration séculière, il devient un élément qualificatif et discriminant de l'authenticité de la vocation : celui qui n'est pas, ou qui n'est pas engagé à être, témoin d'une humanité rachetée, ne peut pas remplir la mission inhérente au charisme de la sécularité consacrée. Le soin de la personnalité, dans ce cas, a des racines et des motivations profondes au niveau de la spiritualité et de la vocation.

POUR LA REFLEXION :

- *Quelles sont les "vertus humaines" que tu dois travailler avec le plus d'insistance et comment les traites-tu ? Tu peux discuter de ce sujet avec les animateurs de l'Institut ou avec les personnes qui t'accompagnent dans ton parcours de discernement, ou encore avec ton guide spirituel.*

2.4 LE SOIN DES RELATIONS

Dans le contexte actuel, la crédibilité et l'autorité du prêtre sont étroitement liées à sa stature humaine et spirituelle. Devant Dieu et devant les hommes, rien ne peut remplacer une vie personnelle authentique, qui trouve son épreuve dans ses relations interpersonnelles.

Dans l'horizon d'une personnalité humaine mûre, on peut ordonner et relire les relations du prêtre, tant en ce qui concerne sa vie que son ministère, selon quatre dimensions fondamentales qui, au-delà de tout réalisme, doivent soutenir ponctuellement ses attitudes intérieures : il est appelé à être comme un fils par rapport à l'évêque, comme un frère dans son presbyterium, comme un époux par rapport à la communauté qui lui est confiée, comme un père par rapport à toute personne et à toute situation qu'il rencontre. Ces quatre dimensions ne peuvent être comprises que si elles sont déclinées selon une seule perspective, celle de la communion. Le prêtre est avant tout appelé à une communion hiérarchique, car il n'y a pas de ministère sacerdotal s'il n'est pas en communion et en dépendance avec son propre évêque et donc avec le collège des évêques et le pape. À la base de cette relation, il y a la conscience de foi que le sacrement de l'Ordre insère le prêtre dans l'unique ministère du Christ Chef et Pasteur, même s'il est exercé à des degrés différents. Pour le prêtre, cette relation revêt les caractéristiques de la filiation, car elle exprime l'abandon total et confiant à la volonté du Père, qui se réalise dans une vie ministérielle vécue en communion avec son propre évêque, en surmontant toute tentation individualiste et subjectiviste et en faisant passer les intérêts du Royaume avant les siens propres. L'image de la filiation, si elle implique d'une part une adhésion confiante et cordiale aux directives de l'évêque, ne dispense pas d'autre part de la coresponsabilité dans l'effort de discernement, en sachant toutefois que la parole ultime à laquelle se conformer est celle de l'évêque. En tant qu'hommes, il est toujours possible de commettre des erreurs ; cependant, en

sauvant le témoignage de la communion, on cause beaucoup moins de dommages que si l'on choisissait de rompre ou de résister.

Le prêtre est alors appelé à la communion dans le presbyterium dans la mesure où " chaque prêtre est uni aux autres membres du presbyterium par des liens particuliers de charité apostolique, de ministère et de fraternité " (*Directoire pour le ministère et la vie des prêtres*, 2013 = PDV, n. 17). La fraternité sacerdotale s'exprime donc par un sentiment mûr d'appartenance au presbyterium de sa propre Église particulière. Dans l'ordination sacerdotale elle-même, ce lien est exprimé par l'imposition des mains sur la tête de l'ordinand par l'évêque et l'ensemble du presbyterium. Ce lien est tel que " le presbyterium est le lieu privilégié où le prêtre doit pouvoir trouver les moyens spécifiques de formation, de sanctification et d'évangélisation et être aidé à surmonter les limites et les faiblesses propres à la nature humaine " (PDV, n. 36).

Le prêtre est un homme de communion avec tous les fidèles laïcs : c'est ainsi qu'il peut manifester concrètement son amour pour le Christ et l'Église. D'une manière particulière à l'égard des fidèles chrétiens qui lui sont confiés avec le mandat canonique de pasteur d'une communauté ecclésiale, il exprime tout l'amour sponsal et l'attention du Christ envers l'Église, son épouse, en en devenant le signe visible et effectif, se rappelant toujours, cependant, que l'épouse appartient uniquement au Christ époux et que le prêtre, en vertu de son ministère, n'est que l'ami de l'époux.

Enfin, le prêtre est appelé à vivre les mêmes sentiments que le Christ envers tous ceux qu'il rencontre et dans toutes les situations où il se trouve. Envers chaque personne, il doit témoigner du sens de la paternité, qualité qui appartient essentiellement à Dieu et dont le prêtre est le signe pour guider, éclairer, accompagner avec patience, avec tendresse, avec miséricorde, sans jamais prendre la responsabilité personnelle des choix des autres et sans jamais lier les autres à lui-même, en devenant leur maître. S'il ne lui appartient pas d'assumer une responsabilité directe dans les domaines de la vie humaine et sociale extérieurs à la réalité de l'Église, il est appelé à dialoguer en toute situation, en suscitant et en éduquant au style du dialogue, et à informer les milieux de vie en les suivant et en les orientant vers le Magistère de l'Église.

À ce tissu relationnel qui appartient au prêtre, l'Institut, avec son charisme, offre une motivation spirituelle supplémentaire et une formation plus spécifique, ainsi que le dynamisme de la recherche de la perfection, qui servent à renforcer et à consolider la volonté et l'engagement à témoigner d'un ministère lumineux au service du Royaume.

POUR LA REFLEXION :

- *Les relations du prêtre sont enracinées dans la foi et expriment la qualité de la foi obtenue sous la conduite de l'Esprit. De quelle manière pensez-vous que vos relations devraient être améliorées, peut-être en les rachetant du conditionnement de certaines logiques humaines, qui peuvent sembler justes et intelligentes, mais qui contrastent souvent avec la logique de la foi et de l'Évangile ?*

2.5 L'INSTITUT, UN LABORATOIRE POUR DISCERNER LES SIGNES DES TEMPS

Parmi les particularités rappelées à plusieurs reprises par nos Constitutions et qui font partie de l'identité du prêtre missionnaire, il y a la tâche, non pas occasionnelle ni même facultative, presque un simple exercice académique, de scruter les signes des temps : "les prêtres ont le devoir permanent dans l'Église de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile, afin que, comme ministres de la Parole et de la Grâce et en même temps comme

frères et amis, ils puissent répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions pérennes de l'humanité" (*Constitutions* art. 5/1).

En vérité, la tâche de scruter les signes des temps appartient avant tout au Peuple de Dieu tout entier, qui l'exerce à travers son *sensus fidei*. Toutefois, ceux qui, dans l'Église, sont investis de la tâche de guide et de pasteur sont appelés à exercer spécifiquement et principalement, mais non exclusivement, la fonction de "sentinelles", selon l'image du prophète *Ezéchiël* (3,17-21). C'est une tâche qui, cependant, ne peut être accomplie individuellement ou isolément, ou déléguée à quelqu'un ou à un petit groupe de responsables. Le discernement est un travail communautaire.

En tant que prêtres missionnaires, nous sommes appelés à être les animateurs, dans nos Églises particulières, de cette tâche permanente, en favorisant des espaces et des temps d'écoute et d'étude, personnelle et communautaire, de la Parole de Dieu révélée dans les Saintes Écritures et à travers le Magistère de l'Église, diffusée dans les événements de l'histoire et dans les grands mouvements culturels de notre temps, comme les *Verbi semina*. Notre passion pour le monde nous place devant lui dans l'attitude fondamentale la plus féconde : celle de l'écoute libre et sans préjugés, celle de la réciprocité et du discernement sapientiel, prêts à nous laisser surprendre par les chemins et les voies imperméables que l'Esprit Saint forge et indique, en utilisant parfois des instruments et des canaux inédits et imprévisibles, comme dans le cas de Balaam et de son ânesse (cf. *Nm* 22-24).

Cet exercice de discernement est une pratique de vie au sein de l'Institut, dont les parcours de formation naissent de cette écoute et anticipent souvent de manière surprenante les parcours pastoraux de nos Eglises, signe que l'Esprit éclaire vraiment quand on se met humblement à son école. Les parcours de formation sont le fruit d'une écoute et d'une recherche communes, mises en œuvre dans les assemblées triennales et les séminaires d'étude annuels, traduites en programmations précises et en fiches thématiques qui accompagnent la vie des groupes et des noyaux en formation mensuelle et trouvent leur couronnement dans le cours annuel d'exercices spirituels.

De cette façon, l'Institut agit comme un laboratoire non seulement d'idées, mais aussi d'expériences et de témoignages, qui nous permettent d'être aussi dans nos presbytères et nos communautés des promoteurs de l'écoute de ce que l'Esprit dit aux Églises (cfr *Ap* 2,7.11.17.29 ; 3,6.13.22).

POUR LA REFLEXION :

- *En tant que prêtre, vous engagez-vous à scruter les signes des temps avec votre presbyterium d'une part, et avec vos collaborateurs laïcs d'autre part ?*
- *Consacrez-vous un temps et un espace qualifiés et prolongés à l'écoute de la Parole de Dieu et de notre temps ? Quelle importance accordez-vous à l'actualisation théologique et pastorale ?*

TROISIEME ETAPE

LA CONSECRATION

La consécration, qui s'accomplit par la profession des conseils évangéliques, constitue le moyen, reconnu par l'Église, d'entrer dans un parcours de recherche de la perfection dans la vie et le ministère. C'est un don et une tâche :

- comme don, il est donné par Dieu dans la gratuité de son amour, ayant toujours comme finalité le bien commun et l'accomplissement définitif du Royaume ; en ce sens, le prêtre missionnaire est appelé à contempler avec émerveillement (*Lc* 1, 49 : "le Seigneur a fait en moi des merveilles") et avec gratitude (*Ps* 138, 1-2 : "Je te rends grâce, Seigneur, de tout mon cœur [...]. Je rends grâce à ton nom pour ton amour et ta fidélité : tu as rendu ta promesse plus grande que ton nom") l'œuvre que Dieu accomplit en lui, sans se considérer pour autant meilleur que les autres ;

- comme tâche, le prêtre qui la reçoit sait qu'il est constitué en lampe placée "sur le chandelier, pour éclairer tous ceux qui sont dans la maison" (*Mt* 5,15) ; pour cette raison, il perçoit avec le sens de la responsabilité, mais aussi avec l'humilité de celui qui a conscience d'être faible et fragile, qu'il a une dette de témoignage envers ses frères et sœurs et le monde entier, parce que Dieu a fait en lui un investissement que seuls la paresse, la médiocrité et le repli sur soi peuvent faire échouer.

3.1 LA PAUVRETE

"Vous connaissez en effet la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ : riche, il s'est fait pauvre pour vous, afin que vous vous enrichissiez par sa pauvreté" (2 Co 8, 9). "Le prêtre missionnaire, pour nourrir son choix total de Dieu et de son Royaume, pour se conformer aussi efficacement au Christ pauvre et pour garder son cœur libre des biens terrestres, en règle l'usage par le vœu de pauvreté..." (Constitutions Art. 20). Dans les prières de l'Institut, en écho à ce que l'Église chante dans la liturgie, nous disons : "François, pauvre et humble, entre riche au ciel...".

L'humilité et la pauvreté, comme nous le rappelle saint Paul dans le texte cité plus haut et surtout dans l'hymne de la *Lettre aux Philippiens* (2), sont la forme qu'a prise le Fils de Dieu pour s'incarner et accomplir l'œuvre de salut que le Père lui a confiée. C'est pourquoi Jésus a fait de la pauvreté la première des béatitudes (cf. *Mt* 5, 3) et a invité ses disciples à se conformer à lui en apprenant de lui la douceur et l'humilité (cf. 11, 29). Lui, le Seigneur de toutes choses, s'est même fait mendiant devant ceux qu'il aime (cf. *Ap* 3, 20).

La pauvreté est le choix d'un cœur qui vit la dimension d'une joie non quantifiable par les mesures humaines. Faire de la pauvreté l'objet d'un vœu signifie viser résolument la pleine conformation au Christ.

Le vœu de pauvreté implique avant tout de se dépouiller de l'idolâtrie du "moi" et de sa superbe vanité, pour reconnaître en Dieu seul le centre et la référence essentielle de toute l'existence. Le vœu de pauvreté exprime la volonté consciente de renverser l'orgueilleuse présomption d'autosuffisance qui existe en l'homme et qui est à l'origine de tous les maux, pour entrer à nouveau dans un rapport filial avec Dieu qui met de l'ordre dans le cœur de l'homme et lui permet de trouver le chemin qui mène à la plénitude de la vie.

Le vœu de pauvreté permet de faire de la place dans son cœur pour les autres, qui cessent ainsi d'être perçus comme des concurrents et des rivaux et sont reconnus comme des frères et des amis, dont on ne peut se passer. Seul celui qui se fait pauvre est capable de se mettre dans une

attitude de service, de s'ouvrir à l'accueil cordial des autres, d'établir avec eux une relation de dialogue toujours enrichissante et d'aller jusqu'à laver les pieds des autres, selon le commandement de Jésus (cf. *Jn* 13,1-17).

Le vœu de pauvreté, en troisième lieu, concerne également le rapport aux choses et à la création, la possession de biens personnels. "La pauvreté nous libère de l'esclavage des choses et des besoins artificiels, auquel nous pousse la société de consommation, et nous fait redécouvrir le Christ, l'unique trésor pour lequel il vaut vraiment la peine de vivre" (Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique, *Repartir du Christ*, 2002, n. 22). Le Concile Vatican II lui-même avait réaffirmé la valeur de la pauvreté dans la vie et le ministère du prêtre diocésain, en déclarant que les prêtres ne devaient pas considérer "la charge ecclésiastique comme une occasion de gain", ni utiliser "les revenus qui en découlent pour accroître leurs profits privés" (cf. *PO* 17). Le vœu éduque donc sans compromis à utiliser les moyens matériels dont dispose le prêtre en les mettant entièrement au service des finalités de son ministère.

Contrairement à la vie religieuse, les membres des instituts séculiers ne renoncent pas à la propriété de biens ou de comptes financiers : cela ne représente pas un affaiblissement du vœu, mais une plus grande responsabilité dans leur administration, car la pauvreté n'est pas un choix comme fin en soi, mais plutôt orienté vers la mission. Les critères que le vœu impose dans ce cas sont : la recherche de la sobriété, le dépassement de la logique de l'accumulation, le respect de la justice et de la légalité, l'esprit de gratuité dans tout ce qui est fait, le partage joyeux avec ceux qui sont dans le besoin, la vérification faite avec les responsables de l'Institut sur les méthodes de gestion adoptées, en les consultant ordinairement quand il s'agit d'achats ou de dépenses qui dépassent le cadre de la vie ordinaire.

Dans cette perspective s'insère la confrontation annuelle pendant les Exercices Spirituels avec un responsable de l'Institut, en vérifiant avec lui de façon concrète et fraternelle non seulement les critères d'utilisation et d'administration des biens, tant personnels que ceux des entités dont on est responsable, mais surtout l'esprit de pauvreté.

Avec le vœu de pauvreté, en effet, le prêtre missionnaire s'engage à lutter contre ses propres désirs cachés de pouvoir et d'affirmation de soi, en évitant de créer des espaces de monopole personnel, petits ou grands, où personne ne peut intervenir, mais en cherchant toujours à faire passer le bien de ses frères et sœurs avant tout le reste. La pauvreté d'esprit consiste aussi à ne pas s'affliger si les manifestations d'estime, de reconnaissance et d'affection manquent, surtout de la part des supérieurs : le trésor du pauvre est la possession du Royaume des Cieux, dans le Christ Jésus (cf. *Mt* 5,3) et le centuple que l'on reçoit ici-bas de la tendresse avec laquelle le peuple de Dieu s'occupe de ses bergers.

Pour témoigner avant tout à nous-mêmes que nous sommes des intendants et non des propriétaires des biens que nous possédons, nous sommes appelés, dès notre première profession, à rédiger un testament, selon une logique évangélique cohérente. Celui-ci nourrit la liberté intérieure, le détachement des choses et des préoccupations matérielles, la confiance en la Providence et la capacité d'être des témoins crédibles d'une humanité nouvelle. La relativisation des choses matérielles conduit à redécouvrir l'importance des relations humaines et de la personne dans son unicité fondamentale : la pauvreté, vécue comme un choix évangélique, est le premier pas vers la communion.

POUR LA REFLEXION :

- *Comment vis-tu ton rapport à l'argent et aux biens que tu possèdes et gères ?*

- *Es-tu prêt à quitter sans regret les fonctions que tu occupes et à te rendre cordialement disponible aux demandes de l'évêque ?*

- *est-ce que tu vis tes relations avec les autres de manière libre, gratuite, sans rien n'exiger ni imposer ?*

3.2 LA CHASTETÉ

"Le prêtre missionnaire accueille avec joie le charisme de la virginité consacrée et le considère comme "particulièrement propice à la vie sacerdotale, signe et stimulant de la charité pastorale et source particulière de fécondité spirituelle dans le monde" (PO 16)" (*Constitutions* art. 19).

"Comme le Père m'a aimé, je vous ai aimés. Demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure dans son amour. Je vous ai dit ces choses afin que ma joie soit en vous et que votre joie soit complète. Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et qui vous ai faits, afin que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure, afin que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous l'accorde. Je vous commande de vous aimer les uns les autres" (*Jn 15,9-17*).

En prononçant le vœu de virginité sacerdotale, terme considéré aujourd'hui comme plus approprié et plus profond que celui de chasteté, les membres de l'Institut n'ont pas renoncé à être des hommes, des époux et des pères, mais ils ont choisi de les vivre selon une logique différente, celle dont Jésus lui-même a témoigné. La relation de l'homme avec Dieu ne serait pas pleine si elle excluait les affections, la corporéité, la sexualité, la capacité d'engendrer et la passion pour la vie ; de même, la maturation de la personne ne serait pas pleine et entière.

Le célibat pour le Royaume n'est pas seulement et avant tout un renoncement, il n'est pas simplement une vocation à la solitude, à une vie dépourvue de sentiments, d'émotions, de relations affectives significatives, mais il constitue une manière différente de vivre pleinement l'amour. En absolutisant le rapport avec Dieu, le prêtre rend visible par sa vie que Dieu est la source et la fin du véritable amour et que toutes les ressources humaines sont orientées et destinées exclusivement au service du Royaume, mettant ainsi en évidence des aspects de l'amour qui, autrement, resteraient dans l'ombre ou ne seraient pas pleinement évidents, comme la gratuité totale, le fait d'être serviteur de tous sans appartenir à personne, de générer une vie non pas biologique mais spirituelle et intérieure, en devenant Eucharistie pour le monde entier sans aucune réserve. Le vœu, qui s'ajoute au célibat et le transforme en virginité consacrée, ne fait que radicaliser tout cela et mettre en évidence le fait que cette manière différente d'aimer n'est pas seulement le fruit d'un engagement humain, évidemment toujours soutenu par la grâce, mais permet à l'Esprit de l'utiliser comme un instrument pour promouvoir la tension vers la perfection de cet amour sublime, même chez ceux qui ne font pas le vœu.

Avec la virginité consacrée, en effet, on apprend à aimer comme Dieu lui-même aime : librement, gratuitement, dans la vérité et dans le don total et sincère de soi. Elle embrasse et marque toute la personne. Un esprit, un cœur qui nourrit les préjugés, les divisions, l'envie, la jalousie, le désir de pouvoir qui soumet les autres, le victimisme, n'est pas un cœur pur, ce n'est

pas un cœur chaste, parce que la virginité ne se réduit pas à la continence, mais exige l'amour. Pour cela, il est nécessaire d'assumer toutes ses énergies psychiques, physiques, sexuelles et spirituelles, conditions pour être pleinement humain, et d'apprendre à aimer à la manière de Jésus, c'est-à-dire avec un amour agapique, avec des entrailles de miséricorde qui nous dépassent et nous font expérimenter la joie de la gratuité. Comme je vous ai aimés, je vous appelle à aimer, dit Jésus (cf. *Jn 15,12*).

La virginité sacerdotale ne peut donc pas être détachée du monde affectif de la personne, mais au contraire le complète de manière pleine et engageante. Sinon, elle risque d'être réduite à une simple formalité qui vide ceux qui la pratiquent et flétrit leur esprit. Accepter la virginité, c'est avoir un cœur sans partage, c'est-à-dire se rendre compte que l'on n'appartient à aucun maître, à aucun joug, mais seulement à Quelqu'un qui nous respecte et nous aime pleinement et entièrement ; ce n'est pas une privation, mais une plénitude de vie.

Et c'est dans cette dimension que saint François, pauvre et humble de cœur comme le Christ, a considéré la virginité, y voyant la condition de la transparence intérieure pour arriver à "voir Dieu" et, loin de tout esprit d'appropriation égoïste des affections et de la volonté, étendre à toutes les créatures le lien universel de la fraternité et de la paix.

En effet, lorsqu'on ignore la dimension propositionnelle du célibat, qui est intimement liée au projet de vie ouvert au Transcendant, on met l'accent sur les aspects qui servent à régler le comportement de la personne quant au licite et à l'illicite, sans toutefois saisir la dynamique constructive d'un amour gratuit et englobant.

La virginité confère donc un style original à la capacité d'aimer du prêtre missionnaire et elle est un signe de la puissance de la grâce dans la fragilité humaine. C'est pourquoi la formation à la virginité exige un amour vivant pour Dieu et une intimité relationnelle avec le Seigneur Jésus, qui doivent être continuellement nourris par la foi et la charité pastorale, sous peine d'un risque grand et réel de s'éteindre, en se transformant en rigidité et en mécontentement envers soi-même, ses frères et sœurs, et aussi envers Dieu. Le prêtre qui se consacre doit donc cultiver une familiarité intime avec Lui : plus on connaît son amour, en effet, plus on se livre ; seule une forte expérience affective du Seigneur, connu dans sa propre "chair" et dans sa propre vie, est en mesure de justifier le choix virginal et de le soutenir dans les moments les plus fatigants, quand le corps et le cœur font entendre leur cri à l'intérieur.

La virginité ne se réduit donc pas à une simple abstention de l'exercice de la sexualité, mais elle est la présence renouvelée d'une affectivité capable de participer au projet d'amour que Dieu a pour l'humanité. De même, il ne s'agit pas d'un renoncement au désir d'amour, mais d'une transformation de ce désir, afin qu'il devienne un véritable service des frères à travers un dévouement qui implique la totalité de la personne. Si l'on n'apprend pas à renoncer de manière constructive, on ne peut guère apprécier le don reçu. "La virginité est une richesse qui provient d'une abondance d'amour et non d'un manque d'amour" (Tagore).

POUR LA REFLECTION :

- *Pour aimer, il faut avoir fait l'expérience de l'amour. Te sens-tu au centre d'un amour incommensurable et totalement gratuit, celui que Dieu t'apporte ? En quoi reconnais-tu les signes d'un tel amour ?*

- *La virginité consacrée, c'est aimer comme Dieu aime. Pour le vivre, il faut cultiver une relation totale avec Lui : comment vis-tu ta relation avec Dieu ?*

- *La fidélité à la virginité, comme toute fidélité, implique des labours et des difficultés notables et parfois imprévisibles, parce que nous devons faire face aux mécanismes inhérents à notre*

structure psychophysique : ne penses-tu pas qu'en cela tu devrais être aidée par quelqu'un dont l'âme est imprégnée de l'amour de Dieu et qui connaît ta vocation ?

3.3 L'OBEISSANCE

"Le Christ Jésus, tout en étant de nature divine, n'a pas considéré son égalité avec Dieu comme un trésor inaliénable, mais il s'est dépouillé lui-même en prenant la condition de serviteur et en devenant semblable aux hommes ; apparaissant sous une forme humaine, il s'est humilié en devenant obéissant jusqu'à la mort et à la mort sur une croix" (*Ph* 2,6-8). "Le prêtre missionnaire fait dans l'Institut un vœu d'obéissance, valable, pour différentes raisons théologiques, d'abord envers l'évêque et ensuite envers les responsables de l'Institut..." (*Constitutions* art. 22).

Si la pauvreté est le mode choisi par le Fils de Dieu pour s'incarner et sauver le monde, l'obéissance constitue la porte d'entrée du salut qui, par elle, a été accompli par Jésus. "En effet, de même que par la désobéissance d'un seul homme tous ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul tous seront rendus justes" (*Rm* 5,19).

L'obéissance est l'attitude fondamentale de Jésus envers le Père et la substance de sa vie : "Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé" (*Jn* 4,34). Il a été obéissant au Père dans l'écoute continue de sa Parole ; par conséquent, pour s'éduquer à l'obéissance, il faut s'éduquer à l'écoute/acceptation de la Parole, à la conscience que seule la Parole peut remodeler la vie déformée et déviée par le péché. La mesure de l'obéissance du Christ est donnée par sa mort sur la croix : "se rendant obéissant jusqu'à la mort, et la mort sur la croix" (*Ph* 2,8) ; ce qui signifie qu'accepter de mourir sur la croix, la mort la plus honteuse selon la culture juive, celle qui représentait paradoxalement le rejet et l'abandon total de l'homme par Dieu, constitue l'obéissance maximale vécue par Jésus ; il n'aurait pas pu obéir davantage. C'est pourquoi son obéissance annule la désobéissance d'Adam et de sa descendance (cf. *Catéchisme de l'Église catholique* n° 411).

Pour le chrétien et, en particulier, pour le prêtre, l'obéissance ne découle pas en premier lieu de motivations d'ordre disciplinaire, ni même du désir de pratiquer une vertu, et encore moins de l'empathie avec le supérieur, mais de la volonté de se conformer au Christ ; c'est donc une question de foi, qui ne peut être conditionnée et appauvrie par des raisonnements d'ordre logico-intellectuel ou de bon sens, même s'il faut compter avec de tels raisonnements en raison de leur appartenance à la nature humaine. C'est la ligne indiquée également par saint François d'Assise, lorsqu'il dit dans une recommandation : "Le sujet doit considérer comme son supérieur non pas l'homme, mais Celui pour lequel il s'est fait sujet" (*SF, Vita prima di Tommaso da Celano*, 735).

Le jour de leur ordination, les prêtres font une promesse d'obéissance entre les mains de l'évêque. La raison de cette soumission peut avoir une valeur ascétique, c'est-à-dire ne pas laisser de place à l'amour de soi, à l'égoïsme et à la vaine gloire, mais elle sert surtout à favoriser la formation d'une unité réelle et concrète dans le presbytère autour de l'évêque. On obéit donc à l'évêque non seulement pour sa propre croissance spirituelle, mais aussi parce que la communion qui en résulte est un signe et un lieu de participation à la vie de la Trinité. L'obéissance dans ce cas ne dispense pas de la responsabilité d'aider l'évêque à discerner la volonté de Dieu, car on lui est tous soumis : mais il est clair que l'exigence d'unité laisse à l'évêque la responsabilité du dernier mot et au prêtre l'engagement de l'adhésion cordiale, c'est-à-dire " non par la force, mais de bon gré " (*I P* 5, 2). C'est l'obéissance donnée à l'évêque qui met le prêtre en position d'être

obéi comme berger, non pas en raison d'une autorité qu'il détiendrait, mais parce qu'il est constitué " modèle du troupeau " (cf. v. 3).

La conjonction de l'obéissance du Christ avec la croix dit aussi que l'obéissance a implicitement un sens sacrificiel, parce qu'elle demande de se dépouiller de ses propres attentes et idées, même si elles sont légitimes, pour se remettre entièrement et avec confiance entre les mains de l'autorité. Et tout cela se fait toujours dans la logique de l'amour et de l'épanouissement de sa propre filiation. Paradoxalement, nous devrions dire qu'au niveau spirituel, pour le prêtre qui désobéit, la célébration de l'Eucharistie n'a pas de sens, puisqu'il lui manque une volonté effective d'interpénétration dans le Christ. Il faut également souligner que l'obéissance, aussi fatigante soit-elle, lorsqu'elle est accomplie avec foi et amour, procure une paix intérieure inimaginable : et la paix est la racine de la joie.

\ "En vertu de l'obéissance, tu apprendras à aimer, à renoncer à toi-même pour faire ce qui plaît à tes frères et à Dieu, à aimer ton prochain comme toi-même et Dieu par-dessus tout, à t'entendre avec les autres pour agir ensemble en communion selon le plan de Dieu. Le Père attend ainsi votre libre coopération à son projet d'amour. Tes frères attendent ta libre participation à la communion, à cet amour. Plus vous obéirez, plus vous aimerez. Plus tu aimeras, plus ta vie obéira. Amour et obéissance sont équivalents. Donc, si tu veux aimer, sois obéissant". (Fraternités monastiques de Jérusalem, *Moines dans les villes. Livre de vie*, 2017).

Le vœu que font les prêtres missionnaires radicalise la promesse faite lors de l'ordination toujours pour cette perspective que donne la consécration, de sorte que d'une part ceux qui le font entendent orienter leur vie et leur ministère vers la perfection, d'autre part être dans le presbytère et dans leur Église particulière un ferment d'obéissance évangélique, la lampe classique posée sur le candélabre non pas pour s'imposer à l'attention de tous mais pour rendre le service d'éclairer tous ceux qui sont dans la maison (cf. *Mt* 13, 15).

Comme l'affirment clairement les *Constitutions*, le vœu d'obéissance concerne d'abord le rapport avec l'évêque diocésain : c'est pourquoi il est recommandé au prêtre missionnaire d'informer l'évêque de son état de consécration dans l'Institut ; il concerne ensuite le rapport avec les responsables de l'Institut, surtout en ce qui concerne la vocation propre et les choix qui en découlent. Le style et l'esprit doivent cependant être identiques dans leurs motivations de base et leurs manifestations concrètes.

POUR LA REFLEXION :

- *Il peut y avoir une obéissance formelle et une obéissance cordiale, une obéissance totale et une obéissance avec réserve, une obéissance qui humilie et une obéissance reçue d'un cœur humble. Comment évalues-tu ton expérience de l'obéissance et comment comptes-tu la vivre ? Es-tu convaincu que l'obéissance est la modalité par laquelle se réalise le mieux la conformation au Christ ?*

- *Celui qui obéit avec amour n'est pas dispensé et ne se considère pas dispensé d'utiliser son discernement. Mais il faut faire attention, car il y a au moins deux types de discernement : le rationnel ou intellectuel et le spirituel. Sais-tu toujours rechercher ce qui profite vraiment à la gloire de Dieu, à l'Église, à ta vie intérieure, à la foi des autres chrétiens ?*

3.4 L' APOSTOLAT

"L'annonce de l'Évangile n'est pas pour moi une vantardise, c'est une nécessité qui s'impose à moi : malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile " (*1Cor 9,16*). Le prêtre missionnaire, par son vœu d'apostolat, à l'exemple du Christ, s'engage à "dépenser sa vie pour ses frères" (*1Jn 3,16*)" (*Constitutions*, Art. 26).

L'apostolat n'est pas un surplus, mais coïncide avec le ministère propre du prêtre, qui a été appelé à être envoyé pour prolonger la mission même de Jésus (cf. *Mc 3,14*). Le ministère, à son tour, n'est pas une profession qui occupe un certain espace dans la vie du prêtre, mais il est l'horizon à l'intérieur duquel toute la vie du prêtre doit se dérouler : son existence doit être entièrement consacrée au ministère ; il ne peut y avoir de séparation entre la vie et le ministère chez le prêtre sans que la première ne devienne vide et que le second ne devienne improductif. L'unité entre la vie et le ministère est une réalité dynamique : l'intention initiale ne suffit pas, mais le prêtre doit la construire jour après jour dans sa relation avec le Christ Pasteur et dans sa relation avec le peuple, car c'est ainsi que sa vie prend un sens et que son ministère est fructueux. Le vœu entend radicaliser l'engagement apostolique en le caractérisant par le charisme spécifique de la sécularité consacrée.

En effet, les prêtres missionnaires s'engagent à construire non pas une Église élitiste, faite pour quelques privilégiés, mais une Église missionnaire accessible à tous, capable de dialoguer avec toutes les expériences de la vie humaine, dans la conviction que Dieu est présent partout, qu'il agit en tous et qu'il veut que tous les hommes aient accès à son Royaume (cf. *Jn 10,16*).

Les prêtres missionnaires sont appelés à promouvoir la formation et la participation des laïcs à la vie de l'Église et à sa mission, parce qu'ils sont les premiers destinataires de la tâche de s'occuper des choses du monde, en les animant de la lumière et de la force de l'Évangile.

Les prêtres missionnaires s'engagent donc à porter une attention particulière et prioritaire aux plus petits, aux plus faibles et aux plus démunis, et à assumer les inquiétudes et les espoirs des hommes de leur temps, en cherchant avec eux, en harmonie avec l'action de l'Esprit et sur la base de la logique de l'Évangile, les voies et les formes pour rendre ce monde plus humain et plus juste, afin qu'il rende visible le dynamisme de la présence du Royaume.

Les prêtres missionnaires se présentent au monde sans préjugés et démonisations idéologiques et pratiques, avec une attitude positive qui sert à mettre en évidence les bonnes choses présentes dans ce temps et dans la réalité humaine d'aujourd'hui, en les promouvant et en les reconnaissant comme fonctionnelles pour la croissance du Royaume. Comme les cinq pains et les deux poissons, aliments humbles et modestes, que Jésus n'a pas méprisés, mais au contraire valorisés pour nourrir plus de cinq mille personnes et en faire une figure de l'Eucharistie (cf. *Jn 6*).

Pour être fidèles au Christ Bon Pasteur, les prêtres missionnaires s'engagent, par le vœu d'apostolat, à annoncer l'Évangile à tous, en tous lieux, en toutes occasions, sans délai, sans répulsion et sans peur, en tenant toujours compte du fait que l'apostolat est caractérisé par deux éléments qui s'entrecroisent : le martyre et le dialogue. Le témoignage chrétien a toujours été caractérisé par le dosage différent de ces deux éléments, critique et positif, eschatologique et incarné.

La foi ne peut pas perdre sa prééminence "critique", sa capacité à dire une parole et à faire des gestes et des initiatives qui défient la logique du monde, lorsqu'elle se conforme à la logique

de tous. L'annonce de l'Évangile ne peut pas perdre la fonction d'aiguillon que la vie chrétienne exerce face aux formes humaines, surtout aujourd'hui dans le monde sécularisé. Si nous n'avons jamais été gênés ou souffert parce que notre jugement et nos choix allaient à contre-courant, nous devons nous demander si notre proclamation avait un sens pour le temps présent.

Cependant, l'apostolat ne peut s'arrêter à l'aspect critique, mais doit aussi posséder le prodigieux pouvoir de transformer les conceptions culturelles, dans la rencontre avec les autres cultures religieuses et les idéologies actuelles. L'apostolat, c'est être dans le monde sans juger, "partager les joies et les souffrances des autres" (I P 3,8). La créativité de l'Évangile face aux différentes cultures est peut-être l'aspect sur lequel on investit le moins aujourd'hui. Cela révèle un profond manque de confiance dans la force innovatrice de la foi chrétienne, dont l'apport reste décisif pour le destin futur de l'humanité.

Dans un contexte culturel que certains philosophes et sociologues définissent comme "post-chrétien" ou "néo-païen", voire "polythéiste", la tâche des prêtres n'est pas d'affirmer que les raisons de la foi sont plus fortes que d'autres, ni de fournir simplement un service religieux ou de vendre un produit pour la satisfaction d'un besoin spirituel générique. Face aux défis contemporains, le prêtre est celui qui, dans l'humilité et la simplicité, revient à l'essentiel : l'essentiel du cœur et du style, du contenu et de la forme. Cet essentiel, c'est Jésus-Christ : non pas une doctrine, une liste de préceptes, une stratégie sociale ou politique, mais une personne. Sa parole n'est pas un traité philosophique ou pédagogique à étudier ou à discuter, mais un événement incarné, capable de façonner et de transformer la vie humaine et la vie du monde.

POUR LA REFLEXION :

- *Est-ce que tu vis l'apostolat comme une 'profession' ou est-ce que c'est la substance de ta vie de prêtre ?*

- *exerces-tu l'apostolat comme une annonce de Jésus et non comme un prosélytisme, en te rappelant que témoigner de la foi par sa vie, c'est prier le Père pour que, par l'Esprit, il attire tout homme à son Fils ?*

- *Le témoignage de la foi n'est pas une affaire individuelle. S'il est vrai que chacun doit faire sa part, c'est toute la communauté qui rayonne le Christ : "le témoignage d'un seul porte son empreinte, le témoignage de la communauté porte l'empreinte du Christ" (Madeleine Delbrêl). Ton apostolat est-il un apostolat de communion et de coresponsabilité ?*

3.5 L'INSTITUT, L'ATELIER ET L'ÉCOLE DE LA SAINTÉTÉ

La consécration séculière des prêtres diocésains fait avant tout partie de l'appel à la sainteté qui découle du Baptême ; elle se concrétise historiquement dans la vocation spéciale au presbytérat, pour être pleinement conforme au Christ Bon Pasteur qui a donné sa vie pour ses brebis, se faisant serviteur obéissant jusqu'à la mort sur la croix. Le prêtre missionnaire, en professant annuellement les vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance et d'apostolat pour le Royaume des cieux, non seulement s'enracine de plus en plus dans le mystère du Christ prêtre suprême et éternel, mais aussi dans son Église, mettant toute son existence, ses énergies et les charismes qu'il porte au service de l'avènement du Royaume de Dieu, se mesurant chaque jour avec le radicalisme évangélique dans sa vie et dans son ministère.

La consécration séculière du prêtre diocésain n'ajoute rien au don du presbytérat, mais confère radicalité et profondeur à ce qui a été reçu lors de l'ordination presbytérale, tout en caractérisant son service dans la perspective de la sécularité. En embrassant les conseils

évangéliques et le vœu d'apostolat, le prêtre missionnaire est appelé non seulement à témoigner par sa vie de l'avènement du Royaume, mais aussi à préparer, par son ministère séculier, les communautés, les hommes et les femmes de notre temps à la rencontre avec le Christ, en participant activement, selon les modalités propres à son état de vie, aux défis et aux problèmes du territoire sur lequel il exerce sa mission pastorale.

L'Institut, dans lequel le prêtre accède à la consécration séculière, n'est pas seulement une structure fonctionnelle pour la transmission de cette vocation, mais il a une importance multiple et essentielle pour sa mise en œuvre. En effet, en premier lieu, il sert à faire comprendre que la vocation à la sécularité consacrée n'est pas un fait individuel, mais communautaire, de sorte qu'elle est soustraite à toute tentation d'individualisme et de subjectivisme : c'est pourquoi il est demandé aux membres de l'Institut de vérifier périodiquement leur vie vocationnelle auprès de leurs responsables. En outre, l'Institut a pour tâche de garder le charisme, d'interpréter sa mise en œuvre au cours de l'histoire, de discerner et de confirmer la vocation de ceux qui s'y sentent appelés, et de former les prêtres à vivre de manière cohérente les exigences de leur vocation. Troisièmement, l'Institut est le garant, au nom de l'Église, de l'authenticité du charisme et de la vocation.

En ce sens, l'Institut contribue à nourrir, accompagner et soutenir l'appel à la sainteté sous forme de consécration séculière, en offrant aux prêtres missionnaires une expérience qui, dans sa vie et avec ses instruments, interpelle chaque membre pour qu'il prenne conscience de cette vocation et y corresponde de manière responsable. À travers des cours de formation initiale et continue, des entretiens spirituels, une vie de groupe, des retraites annuelles et une révision de vie avec le président ou un responsable de l'Institut, les prêtres missionnaires sont continuellement invités à raviver le don qu'ils ont reçu, à traduire les vœux dans leur style de vie et dans leur ministère quotidien, et à affronter les moments de difficulté et d'ennui de la vie sacerdotale avec un esprit d'abnégation et de discernement.

Dans son service, l'Institut n'est pas spécifiquement appelé à agir comme une sorte de soutien pour les prêtres qui traversent des incertitudes, mais il est un gymnase dans lequel les membres s'exercent à répondre de manière toujours plus adéquate au charisme et à la vocation qu'ils ont reçus.

POUR LA REFLEXION :

- Es-tu conscient que ta vocation passe par l'Institut et que le service qu'il t'offre n'est pas facultatif, mais indispensable ? Te sens-tu capable de vivre pleinement les propositions que l'Institut t'offre pour grandir en sainteté et dans l'authenticité de ta vocation ?

ANNEXE I

APERÇU DE L'HISTOIRE DE L'INSTITUT

Les débuts

Depuis le printemps 1950, le Père Agostino Gemelli pensait à un institut séculier de prêtres diocésains, ferment de perfection dans le presbytérat et guide spirituel pour les personnes consacrées dans les instituts séculiers laïcs. Dans la rédaction d'un premier projet de Constitutions, à soumettre à la Congrégation pour les Religieux de l'époque, il fut soutenu par les conseils et les prières de la Bienheureuse Armida Barelli, pendant les années de sa maladie et de sa naissance au ciel. L'entreprise n'était pas facile, car demander aux prêtres d'adhérer à une nouvelle forme de vie soulevait de nombreuses questions, même de nature juridique, comme le rapport d'obéissance à l'évêque et en même temps aux supérieurs de l'Institut. Des dialogues fréquents et une correspondance dense entre le Père Gemelli et la Congrégation permirent d'orienter de plus en plus la pensée du franciscain : réunir au sein d'une institution approuvée par l'Eglise les prêtres qui désirent viser avant tout la vie de perfection et s'engager dans l'apostolat dans les formes requises par les signes des temps.

Les premiers prêtres qui manifestèrent de l'intérêt pour cette proposition exigeante furent suivis par des lettres et des entretiens personnels par le Père Gemelli, qui décida finalement de les inviter à un premier cours d'exercices à Assise, à l'Oasis du Sacré-Cœur, du 27 septembre au 4 octobre 1953. L'Institut est né précisément à la fin de ce cours d'exercices dans le *coretto* (=petit chœur) de San Damiano. Les premiers membres étaient au nombre de 33, guidés à la lecture de la volonté du Seigneur par le Père Agostino Gemelli et Monseigneur Ferdinando Longinotti, alors évêque de Treia.

La première décennie

Le premier soin de cette nouvelle famille fut confié par le père Gemelli à un prêtre milanais de sa confiance, Mgr Luigi Villa, qui dirigea l'Institut au cours de sa première décennie décisive. Austère et attentionné, Mgr Villa traduisit les directives proposées par le fondateur en choix de vie concrets. Ces dix premières années voient fleurir des vocations de toutes les régions d'Italie, à tel point que le Père Gemelli éprouve le vif désir d'obtenir l'approbation canonique.

De l'érection canonique à l'approbation pontificale

Mais c'est Mgr Telesforo Giovanni Cioli, évêque d'Arezzo, dans le diocèse duquel se trouve La Verna, qui l'a érigé canoniquement en Institut de droit diocésain le 15 avril 1971, après avoir reçu le nihil obstat du préfet de la Congrégation.

En avril 1964, Mgr Angelo Mazzarone, du diocèse de Tricarico, avait succédé à Mgr Villa en tant que président. C'est son leadership charismatique, en tant que cofondateur, qui a permis à l'Institut de devenir adulte. Il se concentra pleinement sur le rapport entre consécration et sécularité, il insista sur le développement des vertus humaines en puisant dans les ressources de l'inspiration franciscaine, il fut rigoureusement fidèle au Magistère et en même temps prophétique dans la lecture des signes des temps. Il a bénéficié de la collaboration de quatre

Commissions : Candidats, Formation permanente, Exercices, Circulaires. Il a encouragé le dialogue avec les Instituts séculiers, en particulier les Instituts presbytéraux. Pendant son mandat, le groupe américain s'est fermé et les groupes allemand et polonais se sont ouverts.

Au cours de son long mandat, qui a duré quatre sexennats, il a offert aux membres de l'Institut, outre la richesse de son humanité, un enseignement substantiel à travers des dialogues, des lettres, des cours d'exercices et des homélies. Le texte de la prière au Christ Roi et de la consécration au Sacré-Cœur, dans lequel il insère des expressions de profonde théologie et de grande humanité, est significatif : "Libres de la tentation de nous sentir meilleurs que les autres, soyons solidaires et amis du peuple, apôtres de la sympathie et de la vérité, pour que l'Évangile devienne le cœur du monde". Un point sur lequel il a particulièrement insisté est la recommandation de tenir des réunions de groupe avec engagement et régularité, "sans lesquelles l'Institut ne vit pas".

Il a également conduit l'Institut à l'approbation pontificale, accordée par saint Paul VI le 15 juillet 1978, en mémoire de saint Bonaventure. Le décret décrit l'Institut comme suit : "370 prêtres en font actuellement partie, provenant principalement de diocèses italiens, mais aussi d'autres parties du monde ; ils vivent leur mission en étroite communion avec leur évêque et trouvent dans l'inspiration franciscaine et la spiritualité de l'Institut, qui trouve son motif et son animation dans la théologie de la royauté du Christ, un soutien valable pour l'exercice du ministère pastoral qui leur a été confié".

La quatrième décennie

Le 6 juillet 1988, l'Assemblée générale, réunie à La Verna, jugea opportun de confier la présidence à un autre membre. C'est ainsi que fut élu Mgr Gabriele Mercol, évêque du diocèse de Pinerolo, qui, suivant les lignes tracées par son prédécesseur, contribua à la consolidation du charisme et à un sens plus clair de l'appartenance à l'Institut. Fin théologien, il contribua à définir plus clairement que l'adhésion à l'Institut constituait une réponse à une vocation, incluse dans la vocation baptismale et sacerdotale, comme l'avait déjà soutenu notre confrère Carlo Rocchetta ; il s'agissait de suivre le Christ dans un "état de vie" spécialement consacré, c'est-à-dire orienté vers la recherche de la perfection évangélique. Avant d'assumer la présidence, il avait rédigé, en tant que délégué des candidats, la première subvention organique pour la formation initiale, intitulée *Itinéraires de formation*.

Mgr Mercol a été remplacé par Mgr Giuseppe Fumo, du presbytère de Cosenza, qui a accompagné l'Institut lors de la célébration du Grand Jubilé de l'an 2000. Élu le 6 juillet 1994, il fut l'un des 33 premiers membres, présents dans le *coretto* de San Damiano à Assise le 4 octobre 1953. Dans sa direction, il a constamment porté son attention, avec un sens particulier de la responsabilité, sur l'identité de l'Institut : une "communauté de prêtres diocésains" dont l'appartenance laisse intacte la configuration ministérielle diocésaine, mais la renforce par la "profession vraie et complète des conseils évangéliques dans le siècle", comme l'affirme l'article 1 des *Constitutions*. Il mit l'accent sur la formation culturelle, en promouvant une vive sensibilité à la haute culture de l'homme post-moderne et une profonde vie intérieure, fruit de la révélation divine et d'une sacramentalisation ascétique de l'être et de l'agir.

Au cours de ces six ans, le 29 avril 1998 pour être précis, la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements a approuvé le *Rituel d'admission à la vie de l'Institut et à la profession*, rédigé par le père Giuliano Santantonio.

De la cinquième décennie à aujourd'hui

Au cours des douze premières années du nouveau millénaire, l'Institut a été présidé par le père Francesco Zenna, prêtre du diocèse de Chioggia, élu à l'unanimité lors des assemblées de 2000 et 2006. Dans l'esprit du Jubilé et à la lumière des documents du magistère papal, et des évêques italiens en particulier, il a aidé les membres de l'Institut à relire sa propre nature et sa mission avec la catégorie de la "relation", en structurant davantage le parcours de formation permanente et initiale, et l'organisation des Exercices annuels, grâce à la contribution active des commissions. En particulier, il a été établi que chaque année un thème théologico-pastoral serait abordé, approfondi dans le séminaire d'étude de janvier, pour offrir, à partir de là, des orientations précises pour la vie des groupes, pour les exercices spirituels et pour l'approfondissement du charisme. Il a favorisé des rapports plus étroits et plus fréquents avec les groupes étrangers, allant jusqu'à initier la diffusion du charisme en terre africaine, il s'est dépensé pour faire mieux connaître le charisme aux évêques et dans les séminaires, et en 2003 il a rétabli le lien et la collaboration entre les trois Instituts fondés par le Père Gemelli.

En Afrique, l'Institut a d'abord été connu par le père Battista Cimino, membre du diocèse de Cosenza-Bisignano, qui a été *fidei donum* au Burundi de 1995 à 2003, où il a miraculeusement échappé à une tentative d'assassinat pendant la guerre civile. De nombreux prêtres ont rejoint l'Institut, qui s'est également implanté en République démocratique du Congo et au Rwanda. Entre 2006 et 2009, un autre membre, le père Lucio Sembrano, du diocèse de Sorrento-Castellammare di Stabia, en poste à la nonciature apostolique en Guinée-Conakry, a fait connaître l'Institut également aux prêtres de ce pays, qui l'ont rejoint en grand nombre et avec enthousiasme.

Toujours en 2012, puis en 2018, l'assemblée générale a élu à l'unanimité le nouveau président en la personne de Mgr Giuliano Santantonio, du clergé de Nardò-Gallipoli. Il avait travaillé en étroite collaboration avec le Père Zenna, il était donc naturel de continuer dans la même veine, en enrichissant encore la formation et la structure de l'Institut avec sa vision d'un engagement de plein radicalisme évangélique. Il a proposé que chaque membre parvienne à une "règle de vie" personnelle, qui l'aiderait à vivre fidèlement dans l'horizon des bonnes pratiques mûries dans l'Institut. Il continue également à favoriser, par sa présence et son attention constantes, l'internationalisation de l'Institut. C'est dans ce contexte qu'a été prise la décision sans précédent de soutenir financièrement, en tant qu'Institut, une maison de formation spirituelle au Burundi.

Les Constitutions

En même temps, les *Constitutions*, qui représentent la règle pour ceux qui décident d'embrasser cette forme de vie, ont pris forme. Les premières furent dictées par le père Agostino Gemelli, afin d'acquiescer de nouvelles orientations en matière d'ecclésiologie et de vie consacrée, surtout après la promulgation de *Provida Mater* (1947) et de *Primo Feliciter* (1948). Elles ont été révisées et promulguées *pro manuscripto et ad experimentum* en 1956, pour aboutir ensuite au texte approuvé lors de la solennité de l'Immaculée Conception en 1966. C'est à la suite de la présentation de ces Constitutions que la Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers accorda le *nihil obstat* pour l'érection canonique de l'Institut par droit diocésain, tout en suggérant quelques critères d'amélioration.

Le travail minutieux et choral, déjà commencé, aboutit au texte promulgué lors de la solennité de l'Assomption en 1972. La véritable nouveauté de ces Constitutions, qui furent ensuite présentées au Siège Apostolique pour obtenir l'approbation pontificale de l'Institut,

accompagnées de lettres de recommandation de nombreux évêques, fut le remaniement théologique des premiers chapitres sur la base des indications du Concile Vatican II, comme le faisaient tous les instituts de vie consacrée. Les articles statutaires étaient accompagnés de notes spirituelles tirées de l'Écriture Sainte, de la Patristique et de la littérature spirituelle, en particulier des conclusions du Synode des Évêques de 1971 sur le sacerdoce ministériel et la justice dans le monde.

Le 4 octobre 1987, la même Congrégation a approuvé les changements et les ajouts à apporter aux Constitutions à la suite de la promulgation du nouveau Code de droit canonique. Le 25 juin 1989, l'édition complète a été imprimée, bientôt traduite en allemand (1994), en polonais (1995), en français et en espagnol (2000). Au fil des ans, plusieurs modifications ont été apportées, notamment la demande d'intégration dans l'Institut des diacres permanents qui ont choisi le célibat, la modification des conditions de représentativité, désormais confiée à la figure des nommés régionaux, tandis que les conseillers sont élus par compétence et non plus par territoire.

L'approfondissement théologique

Un thème récurrent, également suscité par les positions contraires prises par certains instituts laïques, a été la sécularité du prêtre. Pour approfondir cette question, le Président Angelo Mazzarone a rassemblé les essais théologiques sur la sécularité du prêtre diocésain de quelques théologiens et les réactions de quelques penseurs chrétiens à ces essais dans la publication *Prete nel mondo per il mondo* (=Prêtres dans le monde pour le monde, OR, 1983). Angelo Mazzarone a également promu un séminaire d'étude en août 1988, auquel ont participé des prêtres représentant l'Europe et l'Amérique, et dont les actes ont été publiés dans le volume *Secolarità e radicalismo evangelico* (LDC, 1990). Le président Francesco Zenna s'est également penché sur la question et a promu une conférence en janvier 2003 avec la participation de plusieurs théologiens, dont les interventions ont été rassemblées dans le volume *Prete cittadini del mondo* (Paoline, 2004).

L'Institut compte actuellement plus de 370 membres répartis dans la plupart des régions d'Italie, d'Allemagne, de Pologne et dans plusieurs pays d'Afrique (Burundi, Rwanda, République démocratique du Congo, Guinée, Ouganda, Angola).

ANNEXE II

PROFIL DU FONDATEUR PÈRE AGOSTINO GEMELLI *ofm*

Il n'est pas facile de parler du père Agostino Gemelli, une figure aux multiples facettes, complexe et parfois controversée en raison de sa personnalité exceptionnellement forte, rigoureuse et anticonformiste. Franciscain, médecin, philosophe et psychologue novateur, il a été qualifié de "grand rêveur" pour les visions avant-gardistes et prospectives qui le caractérisaient. La richesse des travaux qu'il a entrepris est d'ailleurs une preuve concrète de sa vivacité intellectuelle, qui l'a également encouragé à affronter avec aisance les obstacles et les contrastes. Ce qui est le plus frappant chez lui, c'est la capacité avec laquelle il parvient à impliquer ses proches collaborateurs, avec lesquels il partage les projets à réaliser. Ce fut le cas, par exemple, avec Ludovico Necchi, son condisciple, avec Monseigneur Francesco Olgiati, avec le Père franciscain Arcangelo Mazzotti, avec la Bienheureuse Armida Barelli, qui l'accompagnera tout au long de sa vie, tant dans la fondation des Instituts des Missionnaires et des Missionnaires de la Royauté que dans l'administration de l'Université Catholique du Sacré-Cœur.

Brèves notices biographiques et conversion

Né le 18 janvier 1878 à Milan sous le nom d'Edoardo dans une famille aisée à forte tradition socialiste, laïque et anticléricale, il obtient son diplôme de médecine à Pavie dans l'école du prix Nobel Camillo Golgi, qui le conforte dans ses idées positivistes et anticléricales. Se consacrant autant à l'étude qu'à l'action, il participe activement aux luttes sociales et aux soulèvements populaires de 1898 dans les rangs socialistes aux côtés de Filippo Turati, qui l'implique plus directement dans le mouvement socialiste.

Après avoir obtenu son diplôme, il effectue un service militaire volontaire à l'hôpital S. Ambrogio de Milan en tant que "soldat de la santé", ce qui marquera une étape décisive dans sa vie. C'est là qu'il retrouve son condisciple et collègue Ludovico Necchi, très engagé dans le domaine social et religieux ainsi que dans l'Opera dei Congressi naissant voulu par le pape Léon XIII, le père franciscain Arcangelo Mazzotti et le jeune prêtre Giandomenico Pini, avec qui il se lie d'une profonde amitié. C'est leur témoignage de sérénité face à la souffrance et d'amour chrétien pour les malades qui convainc Gemelli d'abandonner le socialisme et de fréquenter d'autres milieux culturels qui le rapprochent du catholicisme au point de vouloir faire sa première communion le Jeudi Saint 1903. Quelques mois plus tard, il mûrit la décision de devenir franciscain, malgré la forte opposition de sa famille. Le 23 novembre de la même année, il entre au couvent franciscain de Rezzato, près de Brescia, où il passe l'année de noviciat et prononce ses premiers vœux religieux le 23 décembre 1904, sous le nom d'Augustin. Après avoir terminé ses études de théologie, il est ordonné prêtre le 14 mars 1908.

En choisissant la vie religieuse, il n'abandonne pas pour autant ses études et la science médicale. En effet, grâce au soutien du supérieur provincial, le père Ferdinando Antonelli, il peut poursuivre ses études et, en 1914, il obtient un poste de professeur de psychologie expérimentale et appliquée, discipline qu'il enseigne à l'université de Turin, à l'Académie scientifique et littéraire de Milan et, à partir de 1921, à l'université catholique, qu'il a fondée la même année.

Entre-temps, il avait fondé en 1909 la "*Rivista di filosofia neo-scolastica*" dans le but d'intégrer la pensée chrétienne aux nouvelles notions de développement scientifique et, en 1914, la revue culturelle "*Vita e Pensiero*" dans le but évident d'ouvrir le débat sur les problèmes politiques, économiques et sociaux, en soutenant la fécondité et la richesse du dialogue entre la foi et la science.

En raison de ses compétences spécifiques, le pape Pie XI le nomme président de l'Académie pontificale des sciences en 1937, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort et pour lequel il fait appel à onze lauréats du prix Nobel de diverses obédiences, dont certains juifs, pour collaborer.

En 1939, il est appelé à présider un congrès d'études sur le Suaire à Turin, tandis que l'année suivante, il publie le volume "*Anthropologie et psychologie*" et, en 1944, "*Psychotechnique appliquée à l'industrie*", une contribution fondamentale à la psychologie moderne du travail. Son activité de divulgation se poursuit dans divers domaines, notamment la théologie morale, l'ascèse, la philosophie et la psychologie.

Son dernier projet réalisé, un "rêve de son âme", fut la création de la faculté de médecine de Rome en 1958, qui ouvrit ses portes en 1961, après sa mort le 14 juillet 1959. À l'occasion de ses funérailles dans la cathédrale de Milan, le card. Giovanni Battista Montini, le futur Paul VI : "Le Père Gemelli a été un converti : un converti non pas dans les années harassées d'une vie usée et déçue, mais dans la fleur luxuriante d'une jeunesse ardente, pleine d'énergie et de promesses.... Sa volonté et, en fin de compte, sa bonté franciscaine innée l'ont rendu dédaigneux de tout embellissement, détaché de tout intérêt personnel, soucieux de tout contact spirituel, prêt à tout sacrifice consciencieux. Il était à nous parce qu'il ressentait l'amour de toutes les valeurs de notre temps".

Le franciscanisme du père Gemelli

Le témoignage affectueux et actif du frère mineur Arcangelo Mazzotti et des autres franciscains qui collaboraient avec lui parmi les malades de l'hôpital S. Ambrogio de Milan ne fut pas seulement décisif et déterminant dans sa conversion au catholicisme, mais le convainquit également de choisir le franciscanisme comme modèle de vie, de sorte que, sans aucune possibilité de second examen, il décida d'entrer dans le couvent franciscain de Rezzato, malgré les manières plutôt impétueuses de sa famille et de ses anciens amis pour le faire reculer. Il confia au Père Antonelli : "Je suis devenu franciscain parce qu'un franciscain se donne totalement au Christ : être franciscain ne signifie pas avoir le crâne rasé et les pieds nus, cela signifie se donner au Christ de la tête aux pieds".

"Être franciscain", écrira-t-il plus tard, "ne signifie pas réciter le Notre Père, porter le cordon, jeûner certains jours de l'année, entrer dans une fraternité. Tout cela est à faire, on le comprend, mais il faut avant tout avoir cet amour de Dieu qui a poussé saint François à se faire l'apôtre de tous. Pour obtenir l'esprit franciscain, je vous conseille d'étudier dans les livres et les œuvres de nos saints l'essence du franciscanisme et d'introduire cet esprit dans vos œuvres et dans toutes vos activités, en en faisant la norme de votre vie". (cf. *Insegnamenti del Padre*, Milan 1959, pp. 70 et 83).

Il précisera encore davantage sa pensée sur le franciscanisme dans la "*Préface*" qu'il écrit pour le volume "*Armida Barelli*" d'Irma Corsaro (Milan 1955), d'où sont tirés ces quelques passages :

"Si l'on me demande de définir le franciscanisme, je réponds que je n'en suis pas capable ; il faut le vivre pour savoir ce qu'il est, et pour le vivre il faut observer l'Évangile *sine glossa*, comme l'a enseigné saint François. Je crois pouvoir dire qu'Armida Barelli a été fidèle à une formule de vie

franciscaine qui peut se résumer ainsi : éliminer les désirs inutiles ; agir dans un travail acharné qui correspond à sa vocation, si compact et rapide qu'il ne laisse pas de place aux fantaisies et au sentimentalisme ; marcher toujours sur la grande route, au soleil ; se contenter de peu et jouir de tout ; vivre au jour le jour dans une pauvreté libératrice ; attendre la douleur comme une amie ; l'aimer jalousement comme un signe de prédilection ; se confier à Dieu et vouloir toujours sa volonté. (...). Je vous rappelle que Armida Barelli a toujours inspiré sa conduite à l'idée que saint François a comblé le fossé entre l'action et la prière, entre la vie active et la vie contemplative ; dans son âme, l'action se transformait en prière, la prière en action ; mais comme cela ne lui suffisait pas, elle consacrait donc de nombreuses heures de la journée à la prière".

L'Université catholique du Sacré Coeur

C'est précisément cette nécessité de combler "le fossé entre l'action et la prière, entre la vie active et la vie contemplative" qui, en 1921, a poussé le père Gemelli à fonder l'Université catholique du Sacré-Cœur à Milan avec ses amis de toujours (Ludovico Necchi, Monseigneur Francesco Olgiati, le père Arcangelo Mazzotti et Armida Barelli). Les principes qui inspirent la vie sociale, la littérature, la philosophie, l'économie, l'art, la mode, les coutumes, la technologie elle-même ne sont pas chrétiens du tout, ou pire, ils ne le sont qu'en apparence". (cf. A. Gemelli, *Gli Istituti Secolari*, Vita e Pensiero 1954, p. 14). L'Université catholique devait avoir pour tâche d'incarner la mission de François d'Assise de "réparer l'Église" par un travail d'acculturation et de sensibilisation aux valeurs chrétiennes des nouvelles générations d'étudiants universitaires et des futurs professionnels.

À partir de 1921, l'Université catholique du Sacré-Cœur s'est de plus en plus engagée dans cette tâche de formation chrétienne, étendant progressivement sa présence de Milan à Plaisance (1952), à Rome avec l'hôpital Gemelli annexé (1958-1961), à Brescia (1965), à Crémone (1984).

Les instituts des missionnaires de la royauté du Christ

En profonde cohérence avec la formule franciscaine de la *renovatio Ecclesiae ad intus*, c'est-à-dire "transformer l'Église et le monde de l'intérieur", le Père Gemelli doit être crédité de l'intuition prophétique de la sécularité consacrée "dans le but d'observer fidèlement les conseils évangéliques dans le monde et de s'occuper avec une plus grande liberté des œuvres de charité", selon la formule *in saeculo et ex saeculo* (vivre dans le monde en travaillant avec les moyens du monde), que Pie XII sanctionnera en 1947, par la Constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia*, la considérant comme "une inspiration spéciale de la Providence" (cf. *Provida Mater Ecclesia*, 2 février 1947, n° 9), puis mieux définie dans sa physionomie par le motu proprio *Primo feliciter* du mois de mars suivant.

Avec une intuition fine, comme un vrai pionnier, le Père Gemelli, dans cet esprit, alla jusqu'à fonder pas moins de trois Instituts Séculiers de Missionnaires de la Royauté du Christ, dont deux laïcs (hommes et femmes) et un sacerdotal.

L'institut séculier des Missionnaires femmes de la royauté du Christ

Il a été fondé par le Père Gemelli en collaboration avec la Bienheureuse Armida Barelli le 19 novembre 1919 avec la consécration de 12 jeunes filles provenant de diverses régions d'Italie à Assise, dans le *coretto* de l'église de San Damiano. L'institut est composé de femmes laïques, consacrées à Dieu dans le monde, qui témoignent de la possibilité de vivre l'Évangile dans l'État séculier en suivant les conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance selon la spiritualité franciscaine.

Dans l'attente d'une reconnaissance canonique, elles se sont appelées *Tertiaires franciscaines du Royaume social du Sacré-Cœur*, se donnant comme conseil d'administration provisoire à Mlle Armida Barelli et Mlle Giuseppina Taddei, sous la direction spirituelle des franciscains Père Agostino Gemelli, Père Arcangelo Mazzotti et de l'oblat Père Enrico Mauri. Ils prirent leur nom définitif en 1928 avec l'approbation de Pie XI, tandis qu'en 1948, ils reçurent de Pie XII le décret de reconnaissance comme Institut de droit pontifical.

En 1929 fut également créée l'*Opera della Regalità*, une fondation externe à l'Institut des Missionnaires mais gérée par elles, pour la promotion de la culture religieuse et du mouvement liturgique à travers une brochure hebdomadaire illustrant les textes de la messe dominicale et de nombreuses publications spécifiques.

L'institut séculier des Missionnaires hommes de la royauté du Christ

Fondé par le Père Gemelli en 1928 en collaboration avec Giorgio La Pira, il prit d'abord le nom de "*Pio Sodalizio dei Missionari della Regalità*", avant de devenir un institut séculier à toutes fins utiles après la promulgation de *Provida Mater*. Composé initialement de 11 membres, il s'inspirait, comme la branche féminine, de la spiritualité franciscaine avec les vœux de pauvreté, de célibat, de chasteté et d'obéissance.

Après un moment de crise interne, en 1942, sous la présidence d'Ezio Franceschini, l'Institut a été relancé avec un nouveau statut en tant que "famille de laïcs consacrés dans une vie de pureté et dans un esprit de pauvreté et d'obéissance, à l'apostolat dans le monde tout en restant absolument laïcs". Selon les prescriptions de *Provida Mater*, le 4 octobre 1951, il fut érigé en Institut de droit diocésain par le Card. Alfredo Ildefonso Schuster, archevêque de Milan.

L'institut séculier des prêtres missionnaires de la royauté du Christ

Après quelques hésitations dues au fait qu'il s'agissait de prêtres diocésains qui avaient besoin de l'autorisation de leur évêque respectif, l'Institut a été fondé par le Père Gemelli le 4 octobre 1953 dans la petite église de San Damiano à Assise avec 33 prêtres de différents diocèses d'Italie. Il a été érigé canoniquement en Institut de droit diocésain le 16 avril 1971 par Mgr Giovanni Telesforo Cioli, évêque d'Arezzo.

L'identité des trois Instituts a toujours été claire dans l'esprit du Père Gemelli : "Nos Instituts ne sont pas un Ordre, ils ne sont pas une Congrégation, ils ne sont pas une Confraternité... L'Institut est une union de membres qui n'ont pas de vie commune, mais qui vivent là où l'apostolat et l'obéissance l'exigent, acceptant la responsabilité d'être seuls au milieu des dangers du monde, comme des apôtres de l'Évangile". (cf. *Insegnamenti del Padre*, p. 67). Et il ajoute : "La spiritualité franciscaine convient particulièrement à la physionomie et à la finalité de l'Institut, car il n'y a rien de plus franciscain que cette pénétration dans la société elle-même, dans ses diverses strates, en se mettant au niveau de la condition des autres pour dire la Parole de Dieu" (ibid., p. 69). Et encore : "Notre Institut est la famille spirituelle qui rassemble les personnes consacrées à Dieu dans le monde pour que leur travail soit plus efficace, grâce à la coordination des efforts individuels et à la discipline collective du travail individuel". (cf. *Insegnamenti del Padre*, p. 85).

Conclusions

A partir de ces notes brèves et concises, nous pouvons certainement considérer le Père Agostino Gemelli comme un véritable maître et modèle de la vie consacrée et de la spiritualité

franciscaine. Animé d'un grand zèle apostolique, il s'est acquitté de sa charge spirituelle avec une force extraordinaire et engageante. Son infatigable ardeur au travail ne s'est jamais démentie, même lorsqu'en août 1946, il dut commencer à se déplacer en fauteuil roulant en raison de l'aggravation des conséquences d'un précédent accident de voiture. Il était particulièrement fier des trois Instituts séculiers, plus que de l'Université catholique elle-même, et à ceux qui la vantaient comme un monument en son honneur, il répondait : "Un monument de briques ! Mieux vaut construire des âmes". (cf. M. Sticco, *Padre Gemelli. Appunti per una biografia di un uomo difficile*, OR 1991, p. 358).

Sans aucun doute, sa personnalité complexe et exceptionnelle doit être considérée dans toutes ses dimensions d'homme, de converti, de scientifique et d'homme d'action, mais elle doit surtout être appréciée pour son effort à faire sien le radicalisme évangélique de François d'Assise, convaincu que redécouvrir la vie selon l'Évangile *sine glossa* signifie se donner la perspective de refuser tout compromis avec le monde, sans en abandonner ou en ignorer les défis et les provocations.